

Baisse des tarifs, nouveaux services Les transports collectifs innovent en Vendée



Le Conseil général de la Vendée propose un service de transport en commun économique, pratique et écologique. La mise en place d'une tarification unique sur tout le département, moins cher que la précédente, et l'ouverture de nouvelles lignes font du car un moyen de transport compétitif en Vendée. Il bénéficie par ailleurs largement de l'amélioration du réseau routier. Récemment, le Département a créé de nouvelles dessertes, dédiées aux employés des entreprises des Vendéopôles, un nouveau service qui répond à un vrai besoin et permet de réaliser des économies substantielles.

Nouvel entrepôt au port des Sables-d'Olonne Pour un Vendéopôle de la mer



Le Conseil général de la Vendée a inauguré un tout nouvel entrepôt général sur la Cabaude, au Port des Sables. Il va permettre d'augmenter encore le transit des marchandises, qui ne cesse de s'accroître. À la veille de son cinquantième anniversaire, le port de commerce des Sables-d'Olonne affiche en effet une belle courbe de croissance: de 100 800 tonnes par an en 1959, son trafic est passé à 900 000 tonnes en 2009.

Page 3

125 ans du Studbook des races mulassières Têtes de mules pure race

Associé à un baudet du Poitou, le plus grand âne d'Europe, la jument de trait poitevine donne naissance à la mule poitevine. Le studbook, livre des standards, des races équines mulassières du Poitou fête cette année ses 125 ans. La mule poitevine a bien failli disparaître par le passé. Elle a été sauvée par des passionnés, avec l'aide du Haras de la Vendée, qui veille désormais avec passion à la sauvegarde de ce patrimoine hors du commun.



Page 3

120 000 personnes à la remise des prix Prochain départ du Vendée Globe le 21 octobre 2012



Pas moins de 120 000 personnes rassemblées sur la plage des Sables-d'Olonne ont acclamé les skippers du Vendée Globe, samedi 23 mai pour la remise des prix de la plus célèbre course à la voile du monde. Une soirée d'émotion et de joie, ponctuée par un superbe feu d'artifice. Philippe de Villiers a annoncé à cette occasion la date du prochain départ: le 21 octobre 2012 à 13h02.

Page 4

Un roman inédit de Dumas sur la Vendée L'épopée de Marie-Caroline

Travail de nègre littéraire d'Alexandre Dumas, « La Vendée et Madame » relate l'épopée de la Duchesse de Berry, qui a tenté de réveiller le soulèvement vendéen en 1832 pour porter son fils, Henri V sur le trône de France. Le livre est paru en 1833 sous la signature du général Dermoncourt, principal protagoniste de cette aventure, puis réédité peu de temps après. Il n'avait jamais été publié en extenso de tout le XX^e siècle. Il est exhumé aujourd'hui et révèle un récit qui préfigure les futurs romans du prolifique auteur des Trois Mousquetaires. Comme héroïne d'aventure, Marie-Caroline de Berry n'a rien à envier au Comte de Monte Cristo...

Page 4

Visiteurs du soir, accueil de nuit... L'aide aux personnes âgées se diversifie



Des places d'accueil de nuit vont être créées, de nouveaux services, comme les Visiteurs du Soir, ou encore, de courts séjours, sont en train d'être mis sur pied. Le Conseil général développe de nouvelles solutions pour « Bien vieillir en Vendée ». Il s'agit d'offrir aux personnes âgées les meilleures conditions de vie et d'accompagner les familles.

Page 5

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Tarifs en baisse
- « J'ai économisé le prix d'une voiture »
- Objectif sécurité maximale
- Un réseau collectif accessible à tous
- Ouverture de deux nouvelles lignes et de navettes estivales
- Philippe de Villiers: « Nous faisons du car un moyen de transport souple et accessible »

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4
AU QUOTIDIEN	Pages 5
DOSSIER	Page 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
SORTIR EN VENDÉE	Pages 9-10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12



ENTREPRISE - Producteur de melons à Chaillé-les-Marais Vendélice se met au solaire

Vendélice est une entreprise de production de melons. Elle est située à Chaillé-les-Marais. Le groupe Érable, bientôt vendéen, a équipé dernièrement ce site pilote en panneaux solaires. Il porte déjà ses fruits.

Chez Vendélice, à Chaillé-les-Marais, les melons ne sont plus les seuls à tirer profit du soleil. L'entreprise agricole qui produit quelque 25000 tonnes de melons chaque année, vient de se doter de 200 m² de panneaux solaires photovoltaïques. Désormais, Pierre Bogers, à la tête de l'entreprise, a la double satisfaction de voir prospérer sa production et de produire de l'électricité dès que pointent les rayons du soleil.

Un ensoleillement digne du Midi

Et du soleil, à Chaillé-les-Marais, il y en a. L'étude conduite à la demande du Conseil général, l'avait mis en évidence, mais Érable, l'installateur de cette centrale photovoltaïque le confirme largement. Selon son patron, le taux d'enso-



Les bâtiments de Vendélice à Chaillé-les-Marais, sont équipés depuis peu de panneaux photovoltaïques

leillement de l'exploitation de Vendélice est le même que celui d'un site qu'il a équipé à Albi, non loin de Toulouse...

C'est face à l'augmentation de sa production de melons, et, parallèlement, de la consommation en énergie, que Pierre Bogers a décidé d'agir, et équipé ses toitures en panneaux photovoltaïques.

Il a fait appel à Érable, groupe spécialisé en photovoltaïque, qui a fait de Vendélice son site pilote et sera implantée en Vendée dès la rentrée prochaine.

« Le sud Vendée a un taux d'enso-

leillement fabuleux », explique Dominique Souchet, vice-président du Conseil général de la Vendée. « Par ailleurs, les bâtiments étaient prêts à l'installation des panneaux solaires, explique Cyril Thiteca, président d'Érable. Il n'y a pas eu de travaux à faire. »

L'installation, en avril dernier, s'est effectuée en quelques jours. Les rayons du soleil portent déjà leurs fruits. Sous le soleil, les melons se gorgent de jus, tandis que les cellules produisent le leur, à leur manière... Et au milieu, prospèrent les abeilles

Des abeilles et du soleil

Grâce aux apiculteurs, des ruches siègent en effet dans les champs de melons poussant sans produit nocif. Les insectes pollinisent les cucurbitacées et en collectent les sucres. Cet échange de bons procédés garantit aux Vendéens, dès l'arrivée des beaux jours, de beaux melons gorgés de soleil, mais aussi un beau miel parfumé.

■ Renseignements : www.erable-energies.fr (Érable) ; 02 51 56 72 28 (Vendélice)

Les melons et le solaire en chiffres

- Vendélice : 1^{ère} entreprise qu'Érable a équipé en solaire en Vendée
- 200 m² de panneaux solaires installés
- Vendélice : 130 hectares dédiés à la culture des melons
- 150 emplois saisonniers
- 25 000 tonnes de melons produits en Vendée et entre 700 et 1000 tonnes au Maroc.



ENVIRONNEMENT - Nouveau Contrat Environnement Littoral 11 projets pour la beauté de l'île d'Yeu

L'île d'Yeu va prochainement connaître des travaux d'aménagements paysagers destinés à valoriser et à préserver son environnement. Pas moins de 11 actions sont programmées, dans le cadre d'un Contrat environnement littoral (CEL), signé récemment avec le Conseil général. Parmi ces travaux figure la restauration des abords du Vieux Château, comprenant l'organisation de cheminements. Le Port de la Meule va ensuite subir une réhabilitation paysagère. Un plan plage est également au programme, avec l'intégration de parkings, l'organisation de cheminements, l'intégration de sanitaires et le traitement des accès

de plage sur la dune.

« Ces travaux vont permettre d'améliorer l'environnement de l'île, se félicite Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu. En contrepartie du soutien du Département, la commune va



Les abords du Vieux Château.

créer des zones de préemptions départementales au niveau de 6 marais de l'île. Elle va aussi contrôler très strictement la création des terrains de campings, faire l'inventaire des enseignes et panneaux publicitaires non réglementaires, et prescrire leur suppression. Il est important de ne pas reproduire les erreurs du passé pour préserver la beauté de notre littoral. » Le CEL de l'île d'Yeu est le 24^e signé par les communes du littoral de Vendée. Ces contrats visent à la protection et la mise en valeur des espaces naturels, à l'embellissement des cités balnéaires et à l'intégration des équipements touristiques dans l'environnement.

ROUTES - Mise en place du fauchage raisonné en Vendée La bio-diversité préservée dans les fossés

Le Département expérimente le fauchage raisonné le long de quelques routes départementales. En fauchant les bas-côtés à une hauteur raisonnable, cette technique assure la sécurité et protège la faune qui se réfugie dans les fossés.



Un fauchage raisonné sur la RD746.

L'entretien des fossés de la route a pris cette année en Vendée un tournant nouveau : « Nous avons décidé de mettre en place à titre expérimental un fauchage raisonné sur les routes départementales 746, 747 et 949, pour ne pas menacer la bio-diversité se développant sur les bas-côtés », précise Michel Dupont, président de la commission de l'environnement au Conseil général de la Vendée.

Les premiers fauchages ont commencé au mois de mai. Au lieu de couper l'herbe à une hauteur de 5 à 8 cm, le fauchage raisonné laisse 15 cm de couverture végétale. Cette différence de près de 10 cm permet d'assurer un refuge à la faune, dans les fossés, en particulier aux insectes pollinisateurs : « Cette coupe pérennisera notamment le développement des abeilles qui sont nombreuses dans le Sud-Vendée », précise Dominique Souchet, conseiller général du canton de Luçon. La bio-diversité est ainsi préservée. Pour autant, le

fauchage raisonné continuera de garantir la sécurité des automobilistes : la visibilité dans les courbes, la lisibilité des bords de chaussées et la circulation des piétons hors chaussée seront assurées.

Des coûts d'entretien réduits

Le travail est exécuté plus rapidement. La réduction des coûts d'entretien est spectaculaire : la consommation de carburant diminue de -20% et la durée de vie des couteaux du tracteur faucheur est multipliée par trois. « De toute façon, entre une coupe à 5 ou 15 cm, le temps de repousse est identique », continue Dominique Souchet. Le tracteur faucheur repassera en juin puis en septembre. Un bilan aura lieu à la fin de l'année, où toute la faune et la flore préservées cette année dans les fossés seront inventoriées. En 2010, cette nouvelle méthode de fauchage sera étendue à toutes les routes de Vendée.

MARAI POITEVIN - Le projet de charte rejeté Un nouvel avis défavorable

Le projet de charte du Marais Poitevin a été rejeté par l'une des plus hautes instances nationales de protection de la nature. Ce texte avait déjà été rejeté par les communes vendéennes concernées.

Sa décision est sans appel : le Conseil National de Protection de la Nature s'est prononcé début juin contre le projet de charte du Marais Poitevin. Le texte rédigé par le syndicat mixte était un préalable nécessaire à la création d'un Parc Naturel Régional labellisé. Mais, le résultat n'a pas été à la hauteur des réalités : flou autour du financement et de la gestion de l'eau, omnipotence du Syndicat Mixte, décalage avec la réalité du marais... À l'instar de 63 % des communes vendéennes concernées la plus haute instance nationale de protection de la nature rejette donc le texte.

Une charte brouillonne et tentaculaire

Pour Dominique Souchet, conseiller général du canton de Luçon, cette décision du Conseil est « sage » et prouve « que les communes de Vendée avaient vu juste ». « En ignorant les spécificités et la diversité du territoire du Marais Poitevin, en cherchant à diviser les communes au lieu d'écouter les avis des élus lo-

caux et en refusant de reconnaître l'action des acteurs économiques, agricoles, touristiques qui font vivre le Marais, le Syndicat Mixte et les Régions Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire ont conduit le dossier de la labellisation du Marais Poitevin dans une impasse. »

La charte proposée par le syndicat mixte pour la labellisation du Marais poitevin avait déjà été considérée par l'État comme « d'une extrême fragilité juridique ». Elle était vouée à l'échec dans son rôle de protection et d'accompagnement d'un développement harmonieux du Marais. « Il s'agit d'une charte tentaculaire et brouillonne, financièrement irresponsable, qui aurait étranglé les activités économiques et qui outrepassait dangereusement les compétences du Parc, en voulant placer les communes sous tutelle au mépris de la démocratie locale », ajoute Dominique Souchet.

Le jugement rendu par cette instance nationale sonne le glas de ce texte. Les acteurs du marais gardent néanmoins la volonté de continuer à œuvrer pour la création d'un Parc Naturel Régional. « La priorité doit aller désormais aux actions concrètes, sans opposer artificiellement l'un à l'autre, avec une vision nouvelle s'appuyant sur une concertation réelle entre tous les acteurs du terrain », conclut Dominique Souchet.



Le projet de charte du Marais Poitevin n'a pas eu l'approbation du Conseil national pour la protection de la nature.

PATRIMOINE - Un paysage unique Le dernier chevelu de Vendée

Entre Doix et Fontaines, le Conseil général vient d'aménager l'accès au marais mouillé, inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS). On y trouve le dernier chevelu de Vendée, composé de multiples canaux partageant les centaines de parcelles, hérissés de frênes têtards échevelés. « Ce site est exceptionnel, il a été créé pour la culture du frêne têtard dont le bois servait au chauffage. Il représente un îlot forestier au milieu d'un paysage de marais dépourvu d'arbre », explique François, spécialiste du marais mouillé boisé.

« L'aménagement du site et son entretien, confié à l'ONF (Office National des Forêts), permettront de valoriser cet espace, pour une grande partie délaissée depuis de nombreuses années. Grâce à la mobilisation de la population, nous avons déjà acquis le tiers de l'ensemble des 150 hectares que nous voulons mettre en valeur », se réjouit Marie-Jo Chatevaire, maire et conseiller général de Fontaines.

Près de 2500 hectares d'ENS

Avec près de 2500 hectares aménagés en plus de 110 sites différents, le réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département ne cesse de s'agrandir. « En Vendée, nous avons la chance de posséder un patrimoine natu-

rel d'une diversité et d'une qualité exceptionnelle, explique Bruno Retailleau, président du comité de gestion des espaces naturels sensibles. Il est de notre devoir d'entretenir ce patrimoine et d'en faire profiter au mieux le public. » D'où les ENS.

Ce nouveau site permettra aux curieux de découvrir une nouvelle facette du kaléidoscope des paysages du Sud de la Vendée. Aux côtés de la réserve biologique de Nalliers/Mouzeuil-St-Martin, l'Île Charrouin, la rigole d'Aziré, la forêt de Ste-Gemme, l'îlot de Chaillezais, (etc), il rejoindra le réseau des ENS du Sud Vendée.



RACES POITEVINES - 125 ans du studbook Têtes de mules pure race



Le baudet, le cheval de trait et la mule du Poitou fêtent cette année les 125 ans de leur stud book.

Tête forte, plutôt longue, cuisses musclées, encolure pyramidale... Cette année, les races mulassières poitevines (baudet, cheval de trait et mule) fêtent les 125 ans de leur stud book, standard officiel de la race, ouvert en 1884. À cette occasion plusieurs manifestations sont organisées en Vendée.

Associé à un baudet du Poitou, le plus grand âne d'Europe, la jument de trait poitevine donne naissance à la mule poitevine. Dès 1884, un stud book (livre généalogique) a été créé pour conserver les traits de caractères des races mulassières poitevines.

Ces animaux ont assuré, pendant des siècles, la renommée du commerce mulassier de la région. « Pendant les périodes les plus fastes, notamment au XVIII^e siècle plus de 50 000 animaux étaient vendus à travers toute l'Europe, l'Amérique et l'Afrique », précise Éric Rousseaux, spécialiste du baudet du Poitou.

Une bête sobre et efficace

« Puissante et rustique, la mule poitevine est connue pour sa sobriété. Elle se contente de peu et son coût d'entretien est minime », ajoute Éric Rousseaux.

Que ce soit de son père, le baudet

du Poitou ou de sa mère la jument de trait poitevine, la mule poitevine hérite d'une morphologie charpentée et musclée. À poids égal, elle est capable de transporter beaucoup plus que n'importe quel cheval de trait.

Après la Seconde Guerre Mon-

diale, les races mulassières poitevines ont manqué de peu de disparaître. Dans les années soixante-dix, seuls quelques passionnés et le Haras de la Vendée, en tant que conservateur des races locales en voie d'extinction, ont entretenu et entretiennent encore des spécimens. Puis, peu à peu, un courant d'intérêt pour les races locales est revenu. Le creux de la vague semble passé et aujourd'hui il existe désormais un petit cheptel de race mulassière poitevine.

Débouché brésilien

« Il y a quelque temps, des éleveurs brésiliens ont acheté plusieurs baudets et chevaux de trait poitevin

Les races mulassières à l'honneur

18 juin à Luçon et 19 juin à Fontaines : concours « modèles et allures » départementaux des races mulassières.

Du 15 juin au 15 juillet à Luçon (office de tourisme et théâtre Millandy) : exposition « Industrie mulassière »

19 juin à 20h30 à Fontaines : spectacle Baudet bât

Du 1^{er} juillet au 28 août : au Haras de la Vendée à la Roche-sur-Yon : « tableaux vivants industrie mulassière »

■ Renseignements : 05 49 35 22 68

afin d'en élever dans leur propre pays en quantité suffisante pour satisfaire le marché local, explique Éric Rousseaux. Les atouts de la mule poitevine sont encore très prisés dans certaines contrées. Chez nous elles reviennent à l'honneur pour tout ce qui est débardage ou traction de bois que ne peuvent pas faire les machines. Ces races mulassières représentent une partie de notre histoire locale. Pendant plusieurs siècles elles ont été une source importante de la richesse du Poitou. Nous nous devons d'en conserver un cheptel minimum. Par reconnaissance. »

Le baudet du Poitou

- Taille moyenne du mâle : 1,40 à 1,50 m ; poids moyen : 320 à 430 kg.
- Taille moyenne de la femelle : 1,35 à 1,45 m.
- Tête grosse et longue ; oreilles longues et bien ouvertes, garnies de poils longs
- Robe bai brun, avec le pourtour de la bouche, du nez, des yeux gris argenté bordé d'une auréole rougeâtre.
- Cuisses longues et musclées ; membres puissants, articulations très larges, pieds larges et ouverts, recouverts de poils.



Le trait poitevin

- Taille moyenne de l'étalon : 1,65 à 1,70 m ; poids moyen : 750 kg.
- Taille moyenne de la jument : 1,55 m à 1,65 m.
- La robe est de couleur variée, gris, noir, bai, isabelle.
- Tête forte plutôt longue, ganaches écartées, arcades zygomatiques saillantes, oreilles grosses et longues.
- Membres puissants aux articulations larges ; sabots larges et bien conformés ; poils et crins gros et abondants, parfois frisés ou en pinceaux aux genoux et aux jarrets.



La mule poitevine

- Taille courante entre 1,60 et 1,65 m, voire plus de 1,70 m. Poids moyen : 600 à 700 kg.
- La tête de la mule poitevine, grosse et longue avec des oreilles très développées, ressemble à celle du baudet.
- La couleur de la robe est donnée, dans la majorité des cas par le père.
- L'encolure, pyramidale, est garnie d'une crinière peu abondante. La croupe est tranchante, courte et avalée ; le poitrail est large. Les avant-bras sont longs, les muscles plats et bien dessinés.



L'or et l'argent pour le klipski vendéen

Ingénieux système entièrement fabriqué en Vendée, le Klipski a reçu en mai dernier, la médaille d'argent du Concours Lépine pour le prix spécial de la société française de médecine du sport. Il a aussi reçu par la même occasion la médaille d'or de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Le Klipski est un système unique qui permet de transporter et de stocker facilement skis et bâtons de ski ensembles.

Il a été créé il y a quelque temps par Élisabeth et Stéphane Chabot et Dany et Isabelle Gendre qui le commercialisent.

■ Renseignements : 06 16 18 26 55
http://klipski.minishop.fr/



Trop de déchets plastiques : buvez l'eau du robinet !

Trivalis, en charge du traitement des déchets en Vendée, et Vendée Eau lancent une campagne intitulée : « Trop de déchets plastiques, buvez l'eau du robinet ! » L'eau du robinet de Vendée est en effet bonne à boire. C'est l'un des produits alimentaires les mieux contrôlés. Elle est aussi économique : 100 fois moins chère que l'eau en bouteille plastique.

Le message ne devrait pas échapper aux Vendéens, qui vont tous recevoir un dépliant avec leur facture d'eau et qui pourront voir prochainement une campagne d'affichage à travers tout le département. Afin d'inciter les élus vendéens à donner l'exemple, les syndicats vont distribuer carafes et verres à eau aux 282 communes et aux 30 communautés de communes, qui pourront les substituer aux bouteilles qui ornent ordinairement les tables de leurs conseils.



La mode est au sticker vendéen

Les caméras de l'émission Capital sur M6 ont mis le 7 juin dernier les projecteurs sur l'entreprise vendéenne Acte-Déco, spécialisée dans le « sticker décoratif ».

En quelques années, la société vendéenne est devenue l'un des leaders du sticker en France. Le sticker est un adhésif que l'on colle sur un mur pour le décorer et que l'on peut décoller facilement sans laisser de traces. Acte-déco a fait partie des pionnières dans la commercialisation de ce produit qui aujourd'hui tapisse de nombreux foyers en France. L'entreprise continue d'innover : elle développe actuellement un produit vert en imprimant sur une toile écologique et en utilisant une encre qui respecte l'environnement.

ÉCONOMIE - Un nouvel entrepôt pour le port des Sables-d'Olonne Pour un Vendéopôle de la mer



Gérard Faugeron présente le nouvel entrepôt général aux Sables-d'Olonne.

Un nouvel entrepôt a ouvert ses portes sur le quai de la Cabaude aux Sables-d'Olonne. Entièrement réalisé par le Conseil général de la Vendée, il va permettre d'intensifier l'activité économique du port.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, le port de commerce des Sables-d'Olonne vient de se doter d'un entrepôt général devenu vital pour son essor et celui de toute la Vendée. En effet, c'est dans ce port que transitent la plupart des marchandises destinées à de nombreuses entreprises de Vendée et de toute l'Europe. En dix ans, le tonnage par an des marchandises en transit

sur le port a quasiment doublé.

2 350 m² de stockage

« Cela faisait de nombreuses années qu'un entrepôt de stockage devenait nécessaire pour accueillir les marchandises le temps de faire le transit entre la voie de terre et la voie de mer, témoigne Philippe Bauchet de la société SOGAM située sur le quai de la Cabaude. Notre société est chargée de gérer les marchandises de nos clients en transit sur le port. Dernièrement, nous avons dû refuser de la clientèle parce que nous manquions de place. L'ouverture de cet entrepôt a été pour notre entre-

prise un véritable bol d'oxygène. » La construction de cet entrepôt répond à une nécessité économique et c'est pour cette raison que le Conseil général de la Vendée a décidé de prendre entièrement en charge le coût des travaux.

La fin du stockage permanent

La capacité d'accueil est très importante : « Ce bâtiment fait 1 000 m², détaille Gérard Faugeron, conseiller général du canton des Sables-d'Olonne. Une plateforme extérieure de 1 350 m² sera bientôt aménagée. » Pierre Lambot dirige l'agence maritime Lambot chargée de la gestion de l'escale sur le port des Sables de navires de commerce : « En plus d'une nouvelle capacité de stockage, le fonctionnement de cet entrepôt général permet une rotation plus rapide des marchandises. Le prix du stockage coûte moins cher qu'un entrepôt classique. Mais il augmente très vite. Le but est de dissuader certaines entreprises d'encombrer inutilement en faisant du stockage permanent. »

Pour Gérard Faugeron, les retombées économiques vont vite se faire sentir : « L'entrepôt va permettre d'accueillir plus de bateaux et donc plus de marchandises. C'est toute une dynamique économique qui prospérera dans le port des Sables-d'Olonne que l'on pourra bientôt appeler le premier Vendéopôle de la mer. »

50 ans d'adaptation et d'innovations

Le port de commerce des Sables-d'Olonne aura su s'adapter à toutes les contraintes économiques de ces cinquante dernières années. Le Groupement des Usagers du Port de Commerce (GUPC) fête aujourd'hui le cinquantième anniversaire de sa réhabilitation, ce jeudi 18 juin. Malgré toutes ces années, le quai de la Cabaude n'a pas pris une ride et les marchandises sont de plus en plus nombreuses à transiter par les entrepôts.

En 50 ans, le tonnage des marchandises en transit sur le port est passé de 100 800 à 900 000 tonnes. La capacité des navires faisant escale a été multipliée par dix. Pourtant, comme une bonne partie des autres ports de la façade Atlantique, il aurait pu péricliter. « Avant, le transport maritime était important, estime Pierre Lambot du GUPC. Chaque région avait son port de commerce. Mais beaucoup de ces ports ont disparu au profit de la route. Le port des Sables a pourtant su s'adapter en attirant à lui de nouvelles marchandises. Il a su innover au bon moment en se dotant notamment d'une porte éclusée très en avance sur son temps en 1964. »

VENDEE GLOBE - 120 000 personnes présentes à la remise des prix Prochain départ le 21 octobre 2012, à 13h02

Pas moins de 120 000 personnes rassemblées sur la plage des Sables-d'Olonne ont acclamé les skippers du Vendée Globe, samedi 23 mai, pour la remise des Prix de la plus célèbre course à la voile du monde. Une soirée d'émotion et de joie ponctuée par un immense feu d'artifice.

« Vous êtes 120 000 ce soir me dit-on, a déclaré Philippe de Villiers, avant de remettre la coupe au double vainqueur du Vendée Globe, Michel Desjoyeaux, lors de la remise des prix, samedi 23 mai. Alors, je tiens à remercier ce nombreux public qui a suivi le Vendée Globe et l'a si bien porté. » « Je n'arrive même pas à savoir jusqu'où va la foule, c'est vraiment impressionnant », a complété juste après Michel Desjoyeaux.

Une multitude de Vendéens et de passionnés de la course au large s'étendait à perte de vue sur la plage des Sables-d'Olonne pour accueillir une dernière fois ses héros. Et les skippers n'ont pas hésité à lui rendre hommage, ainsi qu'aux 1,6 millions de personnes venus suivre le départ et les arrivées des skippers. « Je



Une soirée de légende pour une course de légende.

pense à tous les enfants et les écologistes qui nous ont encouragés avant et

pendant la course, a insisté Arnel Le Cléac'h, dauphin du Vendée Globe.

Chez moi, j'ai tout un carton avec des tonnes de dessins d'enfants de la Vendée et de toute la France. »

Des marins malheureux au grand vainqueur Michel Desjoyeaux, tous ont reçu la même acclamation. Le spectacle était aussi au rendez-vous. De nombreux films ont évoqué la légende du Vendée Globe et rappelé les grands moments de cette sixième édition.

Une soirée tournée vers l'avenir

Juste après avoir remis la coupe, Philippe de Villiers a annoncé ce que tout le monde attendait : la date du prochain départ. Les futurs skippers du Vendée Globe prendront le large le 21 octobre 2012 à 13h02. Pour cette 7^e édition, 29 concurrents ont déjà déclaré leur intention de participer. Ainsi, au cours de cette soirée, Kito de Pavant, Mike Golding, Yann Éliès, Jean-Pierre Dick et Roland Jourdain ont manifesté leur intention d'être présents pour ce prochain tour du monde. « Je suis très privilégié de faire ce métier, a rappelé Jean-Pierre Dick. Si Dieu me prête vie, je serai présent en 2012. »

Historial de la Vendée Les bannières siègent aux Lucs



Des œuvres qui témoignent d'un riche passé.

Soixante-dix-sept bannières des Sociétés de Secours Mutuels ont été confiées dernièrement par les communes à l'Historial de la Vendée.

« Ce patrimoine fragile bénéficie désormais des conditions de conservation du musée départemental, souligne Dominique Souchet, président des actions culturelles au Conseil général. Elles sont stockées avec le plus grand soin puis figureront, à tour de rôle, dans les expositions. »

Ce précieux joyau donnera l'occasion aux visiteurs d'admirer des bannières datant pour certaines du début du 19^e. Véritables témoins des premières sociétés mutualistes de Vendée, elles gardent l'empreinte de la solidarité vendéenne.

■ Renseignements :
www.historial.vendee.fr

CULTURE - Un film en 3D exceptionnel à Tiffauges Le château de Gilles de Rais prend du relief

Le château de Gilles de Rais, site départemental situé à Tiffauges, lance sa nouveauté estivale. Une équipe d'historiens et de spécialistes du cinéma en relief ont mis sur pied un film en 3D relief, au cœur d'un site historique : une première en France. Époustouffant.

La nouveauté estivale présentée cette année au château de Tiffauges, est un film en 3D relief, aussi attrayant qu'expérimental.

Ce film haute définition a réuni des historiens et spécialistes de la 3D. Ensemble, ils ont mis sur pied un petit bijou du septième art, alliant un procédé cinématographique moderne, le cinéma relief, et des recherches historiques.

Le film dure un quart d'heure en-

viron. Il présente l'origine du site, au milieu du 12^e, l'arrivée de Gilles de Rais, en 1430 et les transformations surprenantes datant du 16^e, comme les deux tours.

La 3D fait bouger les pierres

« Le film en relief permet une reconstitution scientifique originale de Tiffauges, un site que tout le monde croit connaître, affirme Bruno Retailleau, conseiller général du canton. Ce château est complexe et il est de notre devoir, au Département, de transmettre le fruit des recherches des plus grands chercheurs. »

Une première internationale

Cette fois, les chercheurs ont « fait bouger les pierres » virtuellement,

sans fouilles archéologiques, pour raconter l'histoire du château. La mise en place de ce film a permis de voir naître, en Vendée, la première réalisation mondiale du genre au cœur d'un site historique.

Munis de lunettes spéciales, les spectateurs, petits et grands, comprennent le site « en mouvement ». L'image est en relief. Chaque œil perçoit une image légèrement décalée de ce que voit l'autre, grâce à deux prises de vue distinctes. Le film projeté est une superposition des films de deux caméras.

Grâce à ce film, le spectateur peut se promener sur le site, le visiter, en ayant l'impression de toucher les pierres et de véritablement côtoyer les habitants.

■ Renseignements : 02 51 65 70 51 ou
www.vendee.fr



Le film en 3D, présenté depuis peu à Tiffauges, a réuni historiens et spécialistes du cinéma en relief.

SPORT - Marielle Goitschel Une légende du ski en Vendée



Marielle Goitschel lors de la dédicace de son livre : « il faut redonner aux jeunes la valeur du travail ».

Sept titres mondiaux, trois titres olympiques, Marielle Goitschel, l'une des plus grandes skieuses françaises est venue à Challans dédicacer son livre, « Les sœurs Goitschel, les étoiles des neiges ». « J'aime la Vendée parce que j'y ai des amis et que c'est un département avec lequel je partage des valeurs, explique l'ancienne championne. J'espère que ce livre fera comprendre à la jeune génération de Français que pour arriver à quelque chose, il faut travailler et se donner du mal. »

En 1964, les deux sœurs, Marielle et Christine, réalisent un double dou-

blé aux Jeux Olympiques. Chacune montant sur la plus haute marche du podium en précédant l'autre. Aux Championnats du monde de 1966, Marielle remporte quatre médailles... « Lorsque je passais une épreuve, je la passais pour gagner pas pour me faire plaisir. Une médaille d'argent était pour moi un échec. »

Dans leur livre, les deux sœurs retracent avec humour leur vie sportive et professionnelle. À dix-huit et dix-neuf ans, elles ont reçu des mains du général de Gaulle, le ruban bleu de l'ordre du mérite, créé pour elles.

LIVRE - Un inédit d'Alexandre Dumas sur la Vendée L'épopée de Marie-Caroline

Un livre inédit d'Alexandre Dumas dont l'histoire se déroule en Vendée vient de sortir de l'oubli. « La Vendée et Madame », œuvre de « nègre littéraire » de l'auteur des Trois Mousquetaires, avait été publiée en 1833 sous la signature du général Dermoncourt, comme témoignage de l'épopée de la Duchesse de Berry. Principal protagoniste de cette aventure, l'officier avait tenu à relater fidèlement la tentative de « Madame » de rallumer le soulèvement vendéen. Il en avait confié la rédaction à Dumas, connaisseur de la Vendée. L'auteur y avait été en effet dépêché en 1830 par le général La Fayette pour mesurer la possibilité d'y établir une Garde Nationale.

L'amazone de Henri V

Au Printemps 1832, donc, sous le règne de Louis-Philippe, fils de Philippe-Égalité régicide honni des royalistes, une jeune femme débarque près de Marseille. C'est la jolie veuve du Duc de Berry, fils de Charles X : Marie-Caroline de Bourbon-Sicile. Elle espère soulever les Légitimistes de Provence, puis ceux de Vendée, au profit de son fils, Henri V.

Dès son débarquement, l'affaire

ne cesse de se compliquer. Le soulèvement marseillais fait long feu. Il devait distraire les armées louis-philippardes pour soulager le futur front de l'Ouest. En dépit de la tournure défavorable des événements, l'amazone poursuit son périple homérique vers la Vendée qu'elle sait fidèle. Là, la situation est à nouveau inconfortable. Les Vendéens sont peu armés. Les régiments nationaux quadrillent

le territoire. Les survivants de 93 entrevoient une issue funeste à cette aventure.

Coup de feu du dernier carré

Qu'à cela ne tienne, Madame fait passer ses mots d'ordre et le dernier carré de ses fidèles se lance à l'assaut des garnisons bleues. L'Amazone monte au feu avec ses hommes. Elle erre ensuite de métairie en logis et de cabanes en châteaux, avec à ses trousses les agents de l'Etat. Tantôt vêtue en jeune homme, tantôt en paysanne, elle fait preuve d'un courage et d'un culot stupéfiants. Elle sème ses poursuivants durant des mois puis se réfugie à Nantes. Là, trahie par « l'infâme Deutz », elle tombe entre les mains de Dermoncourt.

Marie-Caroline, authentique personnage historique, n'a rien à envier au comte de Monte Cristo. Dumas lui a rendu justice dans cet ouvrage qui préfigure ses romans populaires.

■ Renseignements : « La Vendée et Madame », inédit d'Alexandre Dumas - Editions Alphonse - 268 pages - 18,90 €.



Marie-Caroline, duchesse de Berry.

SANTÉ - Dominique David-Roche, gériatre du Centre national d'expertise hospitalière en Vendée Alzheimer : il faut rassurer et respecter les malades

Tandis que le Conseil général est en train de dépasser son objectif de 1 000 places en 10 ans pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Vendée, Dominique David-Roche, gériatre, intervenant du Centre National de l'Expertise Hospitalière de Paris, (CNEHP), sur l'invitation de la maison de retraite Osmane de Guerry, est venue apporter sa connaissance du sujet à Saint-Fulgent au mois de mai dernier.

En 2009, plus de 90 nouvelles places seront ouvertes en Vendée pour accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Devant un public de professionnels de la santé et de proches de malades d'Alzheimer, Dominique David-Roche, gériatre reconnue, est revenue sur cette maladie.

« En 2002, nous nous étions fixé l'objectif « 1 000 places Pour des malades d'Alzheimer en 10 ans, se souvient Véronique Besse, présidente de la commission des affaires sociales. Aujourd'hui nous en comptons 602. En quatre ans nous avons doublé notre capacité d'accueil. Et plus de

730 sont actuellement en projet. Notre objectif est d'offrir aux malades les places les mieux adaptées à leur état et rassurer leur entourage. »

Un difficile diagnostic de départ

« La plus grande difficulté dans cette maladie est qu'elle s'installe de façon très insidieuse. Son début n'est jamais connu. Le malade

n'arrive plus à intégrer les nouvelles informations. Il le sait et le cache », explique Dominique David-Roche.

Les malades ont peur du diagnostic. Et pourtant, plus le diagnostic est précoce, plus les médicaments sont utiles et efficaces. « Cela permet de dédramatiser la maladie, ajoute le docteur. Mais aussi de mieux

coordonner les différents intervenants, de soutenir le malade et ses proches et de les déculpabiliser. Enfin, cela évite la situation de crise qui aboutit la plupart du temps à une hospitalisation d'urgence. »

Les premiers symptômes

La maladie peut s'annoncer avec l'apparition de fautes d'orthographe. Les personnes ne retrouvent plus les termes précis. Elles ne retiennent plus les informations, se désintéressent de plus en plus des nouveautés. Elles sont désorientées dans le temps et dans l'espace. Les signes les plus courants d'alerte sont les factures non réglées, la déclaration d'impôt pas faite. Le réfrigérateur est toujours plein de produits périmés ou vides. Les vêtements ne sont jamais changés. « Cette maladie s'accompagne de nombreux syndromes psychiatriques, dépression, apathie, exaltation, hallucination, délire, troubles du sommeil. La plus douce des personnes peut devenir irritable, voire agressive », insiste Dominique David-Roche.

Aujourd'hui, la maladie d'Alzheimer

reste incurable. Cependant, au cours de sa conférence le médecin a rappelé certains principes qui peuvent aider le malade et son entourage à mieux vivre la maladie. « La personne souffre de son état. Elle souffre de ne pas être comprise et de ne pas réussir à se faire comprendre. Avant tout, il faut tout faire pour la déculpabiliser. Elle est toujours capable de faire de choses. Et il faut l'encourager à les faire. Il faut lui réapprendre les gestes. Lui proposer des moments de plaisir », ajoute le docteur.

Améliorer le quotidien

Des moyens simples permettent d'améliorer le quotidien : une pendule à gros chiffres, un calendrier éphémère. La personne qui aide le malade doit décomposer chaque action, geste par geste, et lui demander de les faire chaque jour dans le même ordre. « Changer l'ordre de ces gestes peut-être une source de terreur pour le malade, précise le docteur. Mais ce qui reste primordial, c'est de s'adapter à la personne, de la respecter dans ses désirs, ses envies, son intimité. »



Le docteur Dominique David-Roche, pour une meilleure compréhension de la maladie d'Alzheimer.

PERSONNES ÂGÉES - De nouvelles solutions pour une meilleure qualité de vie Visiteurs du soir, accueil de nuit... l'aide à domicile se diversifie



Le Conseil général a signé un partenariat pour une meilleure prise en charge des personnes âgées.

Des places d'accueil de nuit vont être créées, de nouveaux services, comme les Visiteurs du Soir, ou encore, de courts séjours, sont en train d'être mis sur pied. Le Conseil général développe de nouvelles solutions pour « Bien vieillir en Vendée ». Il s'agit d'offrir aux personnes âgées les meilleures conditions de vie et d'accompagner les familles.

Face à la richesse des solutions offertes en Vendée pour répondre très précisément aux besoins des personnes âgées, le Conseil général a mis en place 11 CLIC, qui sont autant de guichets uniques pour répondre aux questions de chacun. Le Département est allé encore plus loin dans la coordination des moyens, en signant un partenariat avec le Centre hospitalier départemental, an-

tenue de Montaigu, et le CLIC Guid'âge du canton. Aide à domicile, entrée en maison de retraite, solution intermédiaire, ou encore retour à domicile après une hospitalisation, désormais, tous les professionnels de santé mettront en commun leurs moyens pour suivre les personnes âgées dont ils ont à s'occuper et s'assurer de leur confort de vie.

Des projets plein les cartons

Ce partenariat préfigure le contenu du futur schéma gérontologique de la Vendée, pour lequel le Conseil général a mobilisé plus de 300 personnes, médecins, personnel soignant, associations, familles et personnes âgées. « Bien vieillir en Vendée », tel est son titre, donnera les grandes lignes des actions départementales en faveur des

personnes âgées pour les prochaines années. D'ores et déjà, de grandes innovations sont dans les cartons.

Accueil de nuit et visiteurs du soir

Le Conseil général va ainsi créer des places d'accueil de nuit. Ce sera un service complètement innovant, qui permettra d'héberger des personnes âgées pour une nuit, ou plusieurs. Dans le même esprit, de nouveaux sites d'hébergement temporaire vont voir le jour, pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, et soulager leur famille, par exemple le temps d'un week-end, ou bien comme solutions intermédiaires après une hospitalisation.

« Il est très important de soutenir aussi les familles, souligne Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales de la Vendée. Elles ont besoin parfois de souffler et d'être soulagées. »

C'est très précisément dans cet esprit qu'a été créée l'Association Les Visiteurs du Soir. Elle apporte un service à domicile aux personnes âgées, pour la nuit. Sur le principe de l'aide à domicile de jour, cette nouvelle prestation va soutenir les personnes âgées chez elles. Elle apportant un soulagement à l'entourage, et une aide précieuse au maintien à domicile.

URGENCES - "L'Arc en Ciel" fête ses dix ans Un soutien moral 7 jours sur 7

En dix ans, "L'Arc-en-ciel" est devenu un centre d'accueil de personnes en détresse psychologique indispensable aux urgences. « Dimanche encore, 20 patients ont été pris en charge par téléphone ou directement dans notre centre à La Roche-sur-Yon, illustre le docteur Yves Bescond. Sans nous, les urgences seraient débordées. »

"L'Arc-en-ciel" dépend de l'Établissement public de santé mentale Georges Mazurelle. Il est ouvert 7 jours sur 7, en dehors des créneaux horaires de consultation : « Du lundi au vendredi, nous sommes ouverts de 17h à 22h et le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 14h30 à 22h, ajoute Yves Bescond. Certains de nos patients vont relever de l'urgence, comme les tendances suicidaires ou les troubles schizophrènes. Sinon, nous prenons beaucoup en charge des détresses ponctuelles



telles que les victimes d'accidents de la route, de violences ou autres. Nous n'hésitons pas à les accueillir dans nos locaux. »

Chaque année, ce sont plusieurs centaines d'appels par an qui sont ainsi traités. Tous les patients sont ensuite réorientés vers des services ou des consultations.

■ Renseignements : 02 51 62 18 95 ; 17 rue Vêdrines à la Roche-sur-Yon.

PETITE ENFANCE - Un nouveau mode de garde Vingt micro-crèches pour 2009

Le lancement récent du Refuge des Galopins, micro-crèche inter-entreprises à La Verrie, fait bouler de neige sur tout le Département : une autre micro-crèche vient, elle aussi, d'ouvrir ses portes à La Flocellière et deux autres projets sont en bonne voie à Saint-Révérend et à Sainte-Florence.

Le Conseil général de la Vendée soutient activement ce nouveau mode de garde qui vient compléter le réseau d'assistantes maternelles. « Dans notre canton dynamique, 84% des femmes travaillent, explique Katell Baillargeau, une maman à l'origine du projet. Mais c'est sans compter un taux de natalité très élevé. C'est pourquoi ce nouveau mode de garde permettra aux jeunes familles de mieux concilier leur vie familiale et professionnelle. »

Un mode de garde pour le monde rural

Le Refuge des Galopins inauguré le 23 mai dernier, est situé au cœur de la Zone d'Activité du Landreau, à mi-chemin entre La Verrie et le Vendéopôle. Ouverte de 7h30 à 18h30

du lundi au vendredi et d'une capacité de neuf places, cette micro-crèche est ainsi proche du lieu de travail des parents.

« Les micro-crèches sont parfaitement adaptées aux besoins de proximité des familles et aux enfants, ajoute Véronique Besse, présidente de la commission départementale d'accueil des jeunes enfants. Son fonctionnement est plus souple et moins coûteux. Le Conseil général compte créer vingt micro-crèches dans le département, d'ici la fin de l'année. »



Véronique Besse et Bruno Retailleau lors de l'inauguration du Refuge des Galopins.

HANDICAP - Découverte de matériel de loisir Balade entre amis

Vélo-poussoir, hippocampe et joëlette sont des outils indispensables pour tous ceux qui cherchent à partager des loisirs de pleine nature avec des personnes handicapées. Trois associations vendéennes (Ang-Hel-Lou, L'Art Vrai et la Stellaire) ont choisi d'organiser une manifestation pour les faire découvrir autour d'une randonnée.

Ang - Hel - Lou met à disposition des familles, du public et d'organismes accueillant des personnes handicapées le vélo-poussoir, pour des ballades à vélo, l'hippocampe pour le plaisir du bord de mer, sur les sentiers côtiers mais aussi en forêt et en montagne, et le job, réservé aux plai-

sirs et à la détente au bord de l'eau.

La Stellaire, met en place des sorties en milieu naturel et la randonnée pour les personnes mal marchantes et non marchantes grâce à la joëlette. Grâce au CDRP 85 et à par 70 accompagnateurs formés et motivés, cinq de ces chariots de randonnée sont disponibles sur le département.

■ Renseignements : Journée Découverte le dimanche 21 juin à partir de 10h30 à l'école publique de Montreuil. Vélo-poussoir, hippocampe et joëlette seront à la disposition pour s'initier à ce matériel d'activité nature. Tél. : 02 51 51 93 16 - nadine.robins@wanadoo.fr



Cinq Joëlettes sont à la disposition des Vendéens.

Baisse des tarifs, nouveaux services... Les transports collectifs innovent

Le Conseil général poursuit le développement des transports collectifs en Vendée et en facilite l'accès au plus grand nombre. Grâce à un ticket à prix unique et en baisse, le Département cherche à rendre le transport en commun toujours plus attractif. Des lignes destinées aux salariés des entreprises des Vendéopôles sont en cours de création : la première à vu le jour près des Essarts et rend un service apprécié. Deux nouvelles lignes sont entrées en fonction le long du littoral pour l'été. Par ailleurs, les arrêts de bus ont été réaménagés et la sécurité a été encore améliorée dans les véhicules. Les Vendéens n'auront bientôt plus d'excuse pour prendre leur voiture...

Tarifs en baisse

Toutes les lignes du réseau de transport collectif vendéen seront accessibles à de nouveaux prix défiant toute concurrence. Ces prix attractifs permettent aux Vendéens et aux touristes de réduire de moitié leur budget transport.

Des trajets deux fois moins chers : un La Roche-sur-Yon / Aizenay pour 1,5€ ; Noirmoutier / La Roche-sur-Yon pour 5€... La nouvelle tarification des transports collectifs du réseau vendéen, Cap

Vendée, est entré en vigueur. Dans tous les cas, les usagers bénéficient d'une diminution de leurs frais de transport supérieure à 50%.

« Nous avons décidé de mettre en place cette nouvelle grille de tarif, l'année dernière au moment de la spectaculaire montée des prix du pétrole. Avec ces nouveaux prix, le Conseil général veut aider les Vendéens à réduire leur budget transport, explique Jean-Pierre Lemaire, vice-président de la commission des transports. Notre objectif est aussi d'inciter les Vendéens à utiliser ces cars, le moyen de transport le plus sûr et l'un des plus intéressants d'un point de vue écologique. »

Des tarifs simplifiés

« La nouvelle grille tarifaire présente l'avantage d'être simple. Les usagers choisissent parmi sept titres de transport différents au lieu d'une vingtaine dans l'ancienne grille », ajoute Michel Dupont, président de la Commission des transports du Conseil général de la Vendée.

À la base de cette grille, le ticket pour un trajet unique. Son montant, forfaitaire, varie en fonction de la longueur du trajet : 2€ pour un trajet de 1 à 20 km, 3,50€ entre 20 à 50 km et 5€ au-delà. Plus adapté aux personnes qui ne prennent le car que très occasionnellement, il est valable pour un déplacement unique sur tou-

Des tarifs spéciaux

• **Ticket à tarif réduit : - 50%**
zone 1* : 1€ ; zone 2 : 1,75€ ; zone 3 : 2,50€.
Valable pour les familles nombreuses, personnes à mobilité réduite, demandeurs d'emploi et personnes âgées sur présentation de justificatifs.

• **Gratuité des transports :**
Sans limite de zone, valable pour les personnes qui accompagnent les personnes à mobilité réduite, pour les enfants de moins de 3 ans (tenus sur les genoux), pour les demandeurs d'emploi qui se déplacent dans le cadre des démarches de recherche d'emploi.

*Zone 1 : distance du trajet inférieure à 20 km. Zone 2 : de 20 à 50 km. Zone 3 : plus de 50 km.

peu moins de vingt kilomètres de mon domicile, explique Alain. Avec la carte d'abonnement mensuel, mes trajets me reviendront à 1,45€ par jour. Et un peu moins si j'utilise le car en dehors de mes journées de travail. Ce prix défie toute concurrence. »

Avantages pour les familles

Pour les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les personnes âgées et celles à mobilité réduite, le prix du ticket est divisé par deux. Il est gratuit pour les personnes accompagnant celles dont la mobilité est réduite, pour les enfants de moins de trois ans, et pour les demandeurs d'emploi qui se déplacent dans le cadre de leurs recherches professionnelles.

Une carte valable pour les déplacements hebdomadaires s'adresse plus aux étudiants et scolaires internes. Enfin, avec le ticket « seabus », les jeunes de moins de 21 ans auront la possibilité de se rendre sur la côte pendant leurs vacances

Des prix attractifs pour tous les usagers

• **Le ticket unique :**
zone 1* : 2€ / zone 2 : 3,5€ / zone 3 : 5€.

• **Carnet de 10 tickets :** 15€
1 ticket une zone.

• **Carte d'abonnement mensuel :**
zone 1* : 32€ / zone 2 : 56€ / zone 3 : 80€.

• **Ticket seabus :** 1 aller 2,5€.
Valable pour les jeunes de moins de 21 ans, pendant les vacances scolaires sur toutes les lignes en direction de la côte.

• **Carte week-end trimestrielle :**
zone 1* : 28€ / zone 2 : 49€ / zone 3 : 70€.
Valable pour les scolaires et les étudiants le lundi matin, vendredi soir et les jours de rentrée scolaire pendant l'année scolaire.

* Zone 1 : distance du trajet inférieure à 20 km. Zone 2 : de 20 à 50 km. Zone 3 : plus de 50 km.

Vers une harmonisation des tarifs scolaires

Chaque jour, près de 35 000 élèves vendéens empruntent les 73 lignes secondaires du réseau de transport collectif Cap Vendée pour se rendre dans leur établissement scolaire. À la rentrée 2010, ils bénéficieront de tarifs uniformisés. Les élèves paieront en fonction de leur niveau scolaire, primaire, collège ou lycée.

Un réseau collectif pour tous

René Clautour, mal-voyant, utilisateur régulier des transports collectifs.

Aménagement des arrêts, mise en place d'un service de taxis sur-mesure, places réservées à l'avant des cars, mise à disposition d'accompagnateurs... Permettre aux personnes handicapées de se déplacer aussi facilement que n'importe quel valide est une priorité pour le département.

D'ici à la fin de l'année 2011, tous les cars du réseau vendéen seront aménagés pour accueillir deux fauteuils roulants. D'autre part, pour que les personnes handicapées puissent utiliser les lignes de transports collectifs, chaque commune desservie par le réseau disposera d'un arrêt de car totalement accessible aux personnes mal-voyantes ou à mobilité réduite. Le sol y sera parfaitement plat, le trottoir dégagé de tout poteau de signalétique et des bandes podotactiles marqueront ses limites.

« À partir de septembre 2009, les personnes handicapées pourront bénéficier de l'aide d'un accompagnateur pour s'installer dans le car, accrocher leur fauteuil, monter, descendre, prendre la bonne direction... Il leur suffira d'appeler la compagnie de transport 48h avant leur déplacement », ajoute René Clautour, mal-voyant ayant travaillé avec le Conseil général pour mettre en place les mesures les plus adaptées aux personnes handicapées.

Enfin, le trajet domicile / arrêt de car sera assuré par des taxis pour les personnes qui habitent loin de ces arrêts, pour 2€ par trajet. Une première expérimentation sera lancée à partir du mois de septembre 2009 à Noirmoutier. « Avec tous ces moyens, nous n'aurons plus d'excuse pour ne pas sortir de chez nous », ajoute René Clautour. Nous avons à notre disposition des moyens faciles d'accès et peu coûteux pour nous déplacer. »

Objectif sécurité maximale

Pas moins de 6 000 arrêts de bus jalonnent le réseau de transport collectif du département.

Depuis plusieurs mois, chacun d'entre-eux fait l'objet d'une étude de sécurité. « Des experts se rendent auprès des communes. Avec elles, ils étudient chacun des arrêts de cars et réfléchissent aux aménagements qui permettraient de leur apporter une sécurité maximale, précise Jean-Pierre Lemaire, vice-président de la commission départementale des transports. C'est un projet de longue haleine. Dans les cinq ans à venir, chacun d'entre eux sera équipé, au minimum, d'un poteau d'arrêt, d'un marquage au sol et d'une plate-forme d'attente. »

Les abris-bus, un confort supplémentaire

À partir de cinq usagers présents chaque jour à l'arrêt, un abris-bus sera mis en place. Aujourd'hui, 570

ont été installés sur le réseau, d'ici à la fin de l'année une trentaine de plus seront installés. « Ces abris-bus apportent un véritable confort aux usagers. Ils sont installés en priorité au niveau des arrêts utilisés par les scolaires », ajoute Jean-Pierre Lemaire.

Une nouvelle ligne de poteaux de signalisation apparaît sur les arrêts de bus vendéens



Ouverture de deux nouvelles lignes et de navettes estivales

Toujours plus d'arrêts et des horaires plus larges, mise en service de nouvelles navettes, le réseau des cars vendéens propose de nouveaux services, pour les Vendéens et pour les estivants.



©SNCF Médiamétrie - Fabrice Urzaco

Les horaires des nouvelles lignes coïncident avec les horaires des TGV.

Saint-Jean-de-Monts / La Roche-sur-Yon, ligne 172 ; Fromentines / Les Sables-d'Olonne, ligne 168. Le réseau vendéen de cars offre de nouveaux services aux usagers à travers l'ouverture de deux nouvelles lignes. « Nous avons voulu que ces deux lignes soient encore plus adaptées aux besoins de leurs usagers », précise Marietta Trichet, conseiller général du canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Beaucoup de salariés les utilisent. Nous avons augmenté le nombre d'arrêts et les nouveaux horaires correspondent aux heures d'embauche et de débauche des entreprises. »

Des horaires adaptés à ceux de la SNCF

« Pour un service encore plus efficace, les nouveaux horaires ont été

adaptés aux départs et arrivées des trains et des TGV de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne », ajoute Jean-Pierre Lemaire.

Sur la ligne 168, des arrêts ont été

aménagés aux gares de Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez et des Sables-d'Olonne.

Des navettes toutes les heures

À partir de cet été, du 4 juillet jusqu'à la fin du mois d'août, un nouveau service de navettes sera mis en place sur le littoral. Toutes les heures, de 9h à 13h et de 16h30 à 21h30, l'une partira de Notre-Dame-de-Mont vers Saint-Hilaire-de-Riez et l'autre de Saint-Hilaire-de-Riez vers Notre-Dame-de-Monts. Elles s'arrêteront environ tous les kilomètres. « De très nombreux campings sont situés sur cette portion du réseau. Ces navettes permettront aux campeurs qui viennent souvent en Vendée sans voiture de se déplacer facilement pendant toute la période estivale », ajoute Marietta Trichet.

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« Nous avons voulu que le car devienne un moyen de transport souple et accessible »

La Vendée dispose-t-elle d'un vrai réseau de transport en commun ?

Aujourd'hui, il est tout simplement possible de se rendre n'importe où en Vendée en car en toute sécurité et à coût réduit. Nous avons créé un maillage complet de tout le territoire, qui passe dans la plupart des communes saines et jusque dans les plus petits hameaux. Chaque Vendéen qui ne dispose pas de son propre moyen de transport, ou qui souhaite juste s'affranchir de sa voiture, peut se rendre là où il le souhaite en car. C'est un mode de transport à la fois économique et plus respectueux de l'environnement.

Prendre le car, est-ce vraiment attractif ?

Nous avons mis en place une tarification unique, qui rend les cars Cap Vendée très largement accessibles au plus grand nombre et surtout bien moins chers que la voiture individuelle. Afin de donner un coup de pouce aux salariés qui travaillent sur les Vendéopôles de manière générale, et plus particulièrement aux personnes en réinsertion, le Conseil général crée de nouvelles lignes qui desservent ces zones économiques.

Le car apporte-t-il toutes les garanties de sécurité ?

Le Conseil général apporte sans cesse des améliorations aux arrêts de cars, qu'il aménage, pour les rendre plus sûrs et plus confortables. Nous sommes aussi très vigilants quant à la sécurité, à l'intérieur des véhicules, dont tous les sièges seront bientôt dotés de ceintures. Des actions spécifiques sont menées par ailleurs à destination des personnes handicapées, pour leur procurer le plus grand confort et une complète sécurité, grâce à des aménagements. Dès la rentrée prochaine, elles pourront aussi faire appel au service d'un accompagnateur.

Ils témoignent : « J'ai économisé l'achat d'une voiture »

→ Joël, chauffeur de bus.

« Cette ligne est vraiment intéressante. Il faut absolument la faire connaître. L'objectif est de coller au plus près aux besoins des usagers. La ligne est encore très modulable. Il faut que les passagers potentiels fassent connaître les arrêts dont ils ont besoin. En plus, je trouve que c'est aussi intéressant d'un point de vue écologique. »

→ Joselyne, Les Essarts/Sainte-Florence.

« J'ai gagné du confort. Pendant le trajet, je peux me reposer, fermer les yeux, feuilleter une revue.

C'est beaucoup plus détendant. J'ai moins l'impression de courir après le temps.

Par rapport au trajet domicile/entreprise que je pourrai faire avec une voiture, je prends plus de temps. Mais le tout est de savoir s'organiser autrement. Au départ ça peut inquiéter mais à long terme, ça ne change pas grand-chose. Et en plus, cela m'a permis d'économiser l'achat d'une voiture. »

→ Pascale, Les Essarts/Sainte-Florence.

« Depuis que je prends la ligne de car, mon budget transport a nettement diminué. Je n'en ai plus que pour 28€ par trimestre et encore,

l'entreprise prend en charge la moitié. Donc d'un point de vue économique c'est de toute façon très intéressant. Ensuite il y a l'avantage d'être détendue après la débauche. J'arrive beaucoup plus zen chez moi. »

→ Jacqueline, La Roche-sur-Yon/Sainte-Florence.

« Cela fait depuis un peu moins d'un mois que j'utilise la ligne 110S. J'en suis vraiment ravie, je me réjouis le mois prochain ! Au départ quand j'ai entendu parler de cette ligne, je n'y ai pas fait attention. Il fallait que je me rende en voiture à l'arrêt de la Roche. Ça n'avait pas d'intérêt

pour moi. Un jour, j'ai expliqué mon cas : l'arrêt est trop loin pour m'intéresser. Le message a bien été reçu. Conclusion, la ligne a été modifiée, un nouvel arrêt a été créé devant chez moi. Je n'ai qu'à traverser la rue pour prendre le car qui me dépose devant l'entrée de mon entreprise à Sainte-Florence. »

→ Marie-Laure, Les Essarts/Sainte-Florence.

« Je prends la ligne depuis le début du mois de février. Cela m'a évité d'acheter une nouvelle voiture. En plus je fais le trajet entre l'arrêt et mon domicile à pied, ce qui me permet de faire un peu d'exercice tous les jours.



Renseignements

Les tickets et cartes d'abonnement du réseau s'achètent dans les cars et gares routières qui peuvent communiquer les horaires.

Gare routière de La Roche-sur-Yon :

02 51 62 18 23

Gare routière des Sables-d'Olonne :

02 51 95 18 71

Gare routière de Fontenay-le-Comte :

02 51 69 46 44

Gare routière de Saint-Jean-de-Monts :

02 51 58 28 51

Carte des lignes permanentes



Le réseau vendéen en chiffres

16 lignes permanentes

73 lignes secondaires, qui fonctionnent uniquement en période scolaire

1 200 circuits scolaires

35 000 élèves empruntent chaque jour les cars du réseau

6 000 arrêts de car sont répartis sur tout le territoire vendéen

207 communes vendéennes sont desservies par le réseau



SPORT - Le cinquième Vendée Ride Festival

Entre terre et mer, la Vendée glisse au Veillon

Planches à roulettes ou planches flottantes, sur terre ou sur mer, toutes animeront le grand théâtre de la glisse, ce samedi 20 juin, sur le site du Veillon, pour le cinquième Vendée ride Festival. À travers de nombreuses démonstrations et compétitions sportives, l'objectif est de continuer à faire mieux connaître ces sports de glisse à la popularité croissante depuis ces dernières années. Il est aussi de réunir les passionnés autour d'une belle fête. Depuis cinq ans, le nombre de pratiquants de sports de glisse a largement augmenté. Tout au long de la journée, des initiations seront proposées pour chacune des activités sportives.

Surf, longboard, kitesurf, mais aussi skate, roller et BMX vont envahir le site du Veillon, le samedi 20 juin prochain à Talmont-Saint-Hilaire, à l'occasion de la cinquième édition du Vendée Ride Festival. En quelques années, cet événement a su rassembler tous les acteurs de glisse vendéens. De 10h à 20h, les acrobaties vont se multiplier sur les vagues de la plage et le goudron du parking du Veillon.

Compétitions et initiations

Cette année, huit associations et organisations locales de sport de glisse se sont réunies avec le Conseil général pour préparer la journée. « Pour nous, c'est une journée indispensable dans l'année pour populariser les sports de glisse de la mer, témoigne Philippe Guillet, président de l'École de glisse vendéenne qui regroupe huit écoles de glisse du littoral vendéen. Professionnels et

amateurs pourront s'affronter autour d'une compétition ludique qui va garantir le spectacle sur la plage. L'objectif bien-sûr est de donner l'envie au public de s'emparer d'une planche pour la première fois. Toute la journée, nous proposerons des initiations. »

Le même goût de la sensation

Il en est de même pour les sports de glisse sur terre dont les figures sont toutes aussi impressionnantes. « Le roller, skate ou BMX sont des sports qui se pratiquent facilement à côté de chez soi, explique Vincent Poiroux de l'association talmondaise de glisse urbaine. Les élèves d'écoles primaires de Vendée adorent ça et je constate chaque année leur impatience à participer au Vendée Ride Festival. Là-bas, on leur prête en plus du matériel. Depuis que cet événement existe, le nombre de pratiquants de ces sports a largement

augmenté. »

Entre glisse de terre et de mer, il n'est pas question de rivalités. « Nous-mêmes, nous apprenons de nouveaux sports, ajoute Philippe Guillet. Beaucoup de surfeurs essaient le skate et inversement. Ce sont tous des sports à sensation, même s'ils sont très différents. » L'ambiance sera d'ailleurs festive. Toute la journée, des animations mu-

sicales et de nombreuses démonstrations sportives seront proposées en centre-ville de Talmont-Saint-Hilaire et à Port-Bourgenay.

« Cette journée participe au développement des sports de glisse en Vendée, estime Pierre Berthomé, conseiller général du canton de Talmont. La Vendée veut, avec ce festival, promouvoir tous les sports dans tout le département. »



Haute voltige sur terre

Sur le parking du Veillon, les rollers, les skates et les BMX vont multiplier les acrobaties. Ces sports de haute voltige nécessitent de la souplesse et de la puissance physique.

→ Ce samedi 20 juin,

les professionnels du roller offriront au public des figures spectaculaires. Ces dernières sont innombrables. Parmi les plus célèbres, le saut papillon consiste à sauter l'extérieur du pied gauche vers la gauche et l'extérieur du pied droit vers la droite. Les courses aussi sont de la partie: le slalom vitesse fait affronter deux patineurs sur une rangée de 20 plots d'un espacement de 80 cm sur chaque rangée. Le plus rapide est le vainqueur.

→ Pour le skateboard, plusieurs catégories sont possibles. Entrer un "flip" consiste à s'élever dans les airs et à faire tourner le skate et à retomber dessus. En pratiquant le "grab", le skateboarder s'envole, saisit sa planche avec les mains tout en la laissant en dessous des pieds, avant de retomber sur le sol. Les "slides"

sont les figures que l'on effectue sur les barres en se laissant glisser dessus avant de retomber sur la terre ferme. Enfin, les "wheelings" sont les figures où le pratiquant ne roule plus sur quatre roues mais sur deux seulement.

→ Le BMX est certainement parmi les trois, le sport le plus méconnu. Pourtant sa discipline acrobatique appelée le "freestyle" recèle une variété impressionnante de figures. Avec ce vélo, on peut danser, s'élaner dans les airs, rouler sur des plans inclinés tels que le muret du côté d'un escalier. Chaque année, ce sport s'enrichit de nouveautés stylistiques plus spectaculaires les unes que les autres.



Une multitude de planches au rythme des vagues

Dans l'esprit du public, sport de glisse rime avec surf. Pourtant cette discipline ne sera pas la seule à être représentée lors de la 5^e édition du Vendée Ride Festival: bodyboard, longboard, paddleboard, wave-ski et kitesurf seront aussi de la partie. Cette journée de la glisse sera justement l'occasion de découvrir et de s'initier à des sports encore méconnus.

→ De par sa taille, le longboard s'impose davantage dans la glisse que dans la radicalité des figures. Lorsque le longboarder sent sa vitesse ralentir par rapport à celle de la vague, il doit marcher vers l'avant de sa planche afin d'augmenter la vitesse de celle-ci et vice-versa.

→ Plus long encore, Le paddleboard est une planche spécialement conçue pour ramer et se déplacer en mer en utilisant les bras comme en surf. En position à plat ventre ou à genoux sur la planche, les distances parcourues sont généralement de 30 à 60 km pour certaines courses de paddleboard.

→ À l'inverse, le bodyboard est une planche plus courte et flexible. Le bodyboarder utilise la planche en position allongée et s'aide d'une paire de palmes

courtes pour faciliter le départ sur la vague.

→ Le wave-ski est une planche de surf épaisse sur laquelle on s'assoit. Il permet toutes les figures du surf classique, notamment l'aériel qui est un envol dans les airs réalisé en utilisant la vague comme un tremplin.

→ Enfin, le kitesurf est une planche de surf de taille réduite tractée par un cerf-volant. Les pratiquants de ce sport multiplieront pour ce samedi 20 juin les plus belles figures acrobatiques aériennes.



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Le RSA, un levier pour le retour à l'emploi des Vendéens

Le RSA, revenu de solidarité active, qui est entré en vigueur ce 1^{er} juin, est à la fois un dispositif d'insertion et un complément de revenu. Pour cette première partie, qui se substitue au RMI, la Vendée va s'appuyer sur son expérience dans l'objectif de faire du RSA un véritable outil d'insertion par le travail, grâce à un accompagnement personnalisé des bénéficiaires. Ils seront, comme ceux du RMI, 100% à bénéficier d'un contrat d'insertion personnalisé. Le RSA va donc être un levier pour permettre à un plus grand nombre de Vendéens d'occuper un emploi et de retrouver leur dignité par le travail. Le Conseil général entend en effet faire des Vendéens les principaux acteurs de leur insertion, en rejetant tout assistantat. Il va mettre à la disposition des bénéficiaires du RSA ses dernières innovations et tous les outils qu'il a développés pour favoriser le retour au travail et lever tous les freins à l'embauche. C'est ainsi que les bénéficiaires du RSA pourront s'appuyer sur les pôles emplois, de même que sur la Maison départementale de l'emploi et du développement économique (MDEDE). Ils pourront bénéficier des aides mises en place en faveur de la mobilité professionnelle, de celles créées pour la garde d'enfants. Ils auront également accès aux aides à la création d'entreprise... Accompagner les allocataires du RSA vers l'emploi, c'est répondre au souhait de l'immense majorité d'entre eux. Ceux qui sont confrontés à des difficultés d'ordre social, de logement, ou de santé, ont droit à des aides spécifiques dans le cadre du programme départemental d'insertion. Ils pourront bénéficier de bilans de santé, des services de psychologues, d'ateliers de santé, de modules de remobilisation et de dynamisation sociale... Le RSA va concerner environ 5 500 personnes en Vendée, dont 60 à 70% en insertion professionnelle et 30 à 40% en accompagnement social. Les 17 500 allocataires du complément de revenu verront leurs dossiers directement instruits par la CAF et par la MSA. Les services du Département sauront prendre en charge les allocataires qu'il faudra accompagner, comme ils ont su accompagner les bénéficiaires du RMI, avec pour objectif de donner à chacun les meilleures chances de retrouver l'autonomie et un emploi.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

La mise en place du RSA: un défi majeur pour le département

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1^{er} juin. Destiné à remplacer le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ainsi que l'allocation de parent isolé (API), le RSA doit permettre de cumuler revenu d'activité et revenu de solidarité. Si l'idée générale à la base de cette initiative est positive et sera – souhaitons-le – profitable aux bénéficiaires des minimas sociaux, il apparaît que ce dispositif pose de nombreux problèmes aux collectivités locales chargées de le mettre en œuvre, et notamment en Vendée. En effet, le RSA, qui est une mesure dont nous partageons les objectifs, risque si nous n'y prenons garde de se concentrer sur les personnes plus directement aptes à être employées rapidement au détriment de celles qui sont très éloignées de l'emploi. En outre, il faudra être attentif à ce que le RSA ne soit pas un moyen détourné de maintenir des salaires très bas et de généraliser la création d'emplois à temps très partiel. Le risque de précarisation est bien réel et doit être envisagé. Pour une mise en œuvre satisfaisante du RSA en Vendée, il est tout d'abord nécessaire de revoir le plan départemental d'insertion (PDI) en accentuant les mesures de santé, notamment en direction des personnes les plus en difficulté, afin que soit mieux prise en compte cette question cruciale, devenue une barrière infranchissable pour la reprise de l'emploi. Effectivement, certains Vendéens ne bénéficient même pas de la CMU! Ensuite, des moyens humains sont nécessaires pour faire face aux 23 000 demandes potentielles de RSA recensées sur le département. Nous estimons ainsi à un minimum de 30 travailleurs sociaux supplémentaires les besoins pour simplement faire face aux demandes, que ceux-ci dépendent du département, des organismes sociaux ou des CCAS! Enfin, pour répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires du RSA, le Conseil Général devra initier un véritable travail partenarial avec les communes, la CAF ou encore la MSA, qui respectera l'autonomie et l'expertise de chacun dans ce domaine.

18 JUIN ET 3 JUILLET La Vendée Sauvage sur grand écran Kroll le goéland, guide vendéen de pleine nature

Le film Vendée Sauvage, réalisé par Philippe Garguil, avec l'intervention exceptionnelle de Jacques Perrin, est sur les écrans. À la suite de Kroll, le fils du Vent, le goéland argenté né sur la côte sauvage de l'île d'Yeu, à une encablure du Vieux château, le cinéaste conduit ses spectateurs à travers les plus beaux sites naturels de la Vendée, de Mervent à la Baie de l'Aiguillon, sans oublier la Cité des Oiseaux, aux Landes-Genusson. La faune et la flore du département se révèlent, dans des images splendides, au fil d'une histoire qui tient lieu de fil rouge.

Ce film a pour vocation de faire découvrir les richesses naturelles de la Vendée et son patrimoine faunistique et floristique, parce que l'on ne protège vraiment bien que ce que l'on connaît et ce que l'on aime.

Des DVD promotionnels du film ont été distribués et un coffret est en



cours de réalisation. Il sera prêt à la fin de l'année. Des projections publiques sont programmées.

Jeudi 18 juin, le film sera projeté en soirée à Bouin, salle de l'Enclos, à 18h30 et 20h15. Ces diffusions seront suivies d'un temps de rencontre avec le réalisateur du film (Réservation obligatoire au 02 51 44 79 06).

Vendredi 3 juillet le film sera projeté en plein air dans la forêt de Notre-Da-

me-de-Monts avec le concours du Jardin du Vents et de la municipalité, à 22h30, dans un amphithéâtre de verdure de 800 places. La diffusion sera précédée d'une ballade naturaliste avec un garde de l'ONF puis d'un dîner-bavard à 20h30 autour du film.

■ Renseignements : David Michaud - 06 11 09 24 87 - serviceculturel@notre-dame-de-monts.fr

JUIN, JUILLET, AOÛT Musiques, chansons et récits en Vendée Les soirées guinguettes

La onzième édition de Chantez Guinguettes a repris du service, avec toujours plus de gaieté et de fraîcheur, à la Guinguette de Pi-



quet, à la Morivent au Boupère et à la Maison de la Vie rurale de La Flocellière. Au programme à Piquet : le Duo Guinchette revisitera l'ambiance des guinguettes et les années folles le 26 juin à 21h15 ; Tripel Swing, un trio Chti-vendéen balancera son jazz manouche à la Django, mais aussi de la bossa, de la valse et de la chanson française, le 3 juillet à 21h15 ; Fanch interprétera sa chanson française en solo, entre comptines et colère de rocker, le 10 juillet à 21h15. La Maison de la Vie rurale accueillera Cécile Delhommeau, qui racontera ses histoires, le 12 juillet, à 18h. Retour à

la Guinguette : le 13 juillet, avec le P'tit Bazar et son rock fanfare, festif à souhait, à 21h15 ; le 17 juillet avec Midnight, du rock ; le 24 juillet avec Sabor latino, du rock salsa ; le 25 juillet avec Noëlla et sa chanson française... Et d'autres rendez-vous jusqu'à la fin de l'été, à découvrir sur www.chantezguinguettes.fr

■ Tarifs : 10 euros (plein), 7 euros (adhérents, étudiants chômeurs), gratuit pour les moins de 14 ans. Los Paghals : 13 euros (plein tarif) 10 euros (réduit). Renseignements : 02 51 46 73 52 (Guinguette de Piquet) et 02 51 57 77 14 (Maison de la Vie rurale et La Morivent)

LES 19 ET 20 JUIN Château-d'Olonne Les printemps d'Orbestier

Le 19 juin, cette édition des Printemps d'Orbestier sera clôturée par un concert du Duo Hermès à 20h30 à l'abbaye Saint-Jean-d'Orbestier.

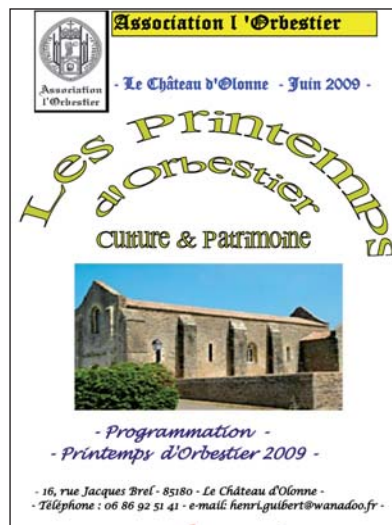
Créé en 2003, le Duo Hermès propose un programme des œuvres majeures du répertoire pour flûte et harpe. Au menu, Bartok, Borne, Bizet, Saint-Saëns, Mozart et Fauré.

Le lendemain, deux sites seront en fête. À la Pironnière, place de la République, à partir de 18h, la musique populaire sera à l'honneur. L'association « La Pironnière en

toute liberté » s'associe à l'Orbestier pour offrir un panel de chants et jeux populaires, suivis d'une retraite aux flambeaux entre La Pironnière et Saint Jean d'Orbestier qui finira par le feu de la Saint Jean sur le site de l'ancien hippodrome.

À l'espace Saint-Jean d'Orbestier, à partir de 16h et jusqu'à 23h, dans le cadre de la reconstitution d'un village médiéval, l'association Mezzo'reilles initiera petits et grands aux danses et arts médiévaux.

■ Renseignements : 06 86 92 51 41



SAMEDI 27 JUIN Saint-Prouant 350^e anniversaire Purcell

La Vendée fête cette année le 350^e anniversaire de Purcell. Pour cette occasion, un concert aura lieu dans le prieuré de Grammont à Saint-Prouant, avec comme ténor Jeffrey Thompson, Ausonia Mira Glodeanu au violon et Frédéric Haas au clavecin. Purcell appartient au répertoire de la musique anglaise du XVII^e siècle. Il y a eu une sorte de miracle en Angleterre au XVII^e siècle, période de grande fécondité, à la fin de laquelle Henry Purcell s'est inspiré des œuvres de Lully, comme des nouveautés venues d'Italie.

■ Renseignements et réservations : 02 51 64 00 90
Tarifs : entre 12 et 16 euros

LES 27 ET 28 JUIN Les Lucs-sur-Boulogne Un air préhistorique à l'Historial

Les 27 et 28 juin, l'Historial de la Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne, accueille un championnat d'Europe de tir à l'arme de jet préhistorique (arc primitif et propulseur).

Organisée par l'association « La Billebaude » de Luçon, la compéti-



tion se déroule samedi après-midi et dimanche matin.

Elle est ouverte aux adultes et aux enfants munis d'un arc primitif ou d'un propulseur constitués de matériaux « préhistoriques ». Chaque concurrent est muni de son propre équipement conforme au règlement (inscription 3€ à régler avant le début des épreuves).

D'autres rendez-vous sont programmés : découverte des armes et des outils préhistoriques, initiation au tir à l'arc et au propulseur, atelier poterie... En parallèle, une exposition autour du signe, de la trace et de l'empreinte, est présentée à l'Historial du 24 juin au 5 juillet.

■ Renseignements : 02 51 47 61 61 ou www.vendee.fr

DIMANCHE 21 JUIN Landeronde Trophée André Astoul

Le dimanche 21 juin, se déroulera le 5^e concours d'artistes peintres amateurs et peintres professionnels.

Ce concours appelé aussi Trophée André Astoul se déroulera en trois catégories. La catégorie A s'adressera aux peintres professionnels et semi professionnels ; la catégorie B aux amateurs adultes et la catégorie C aux jeunes de 17 ans et moins.

La participation au concours est gratuite. Les inscriptions se feront sur place de 8h à 12h dans la salle polyvalente André Astoul. Toutes les expressions artistiques, supports et formats sont libres.

■ Renseignements : 02 51 34 22 48



26, 27, 28 JUIN Saint-Hilaire-de-Riez 260 jeunes champions d'échecs

Le Championnat de France d'échecs des écoles, organisé par l'école Henry Simon et l'Echiquier Hilaireois avec la commune, se dérou-

lera cette année les 26, 27 et 28 juin à Saint-Hilaire-de-Riez. Les équipes des écoles, constituées de 10 jeunes garçons et filles, ont dû franchir les étapes départementales, puis régionales pour en arriver à ce stade de la compétition. Ils seront 260, à se disputer le titre, dans la salle de la Baritaudière, qui sera agrandie pour la circonstance.



■ Renseignements : www.echecs.asso.fr
<http://monsieur.orange.fr/hilaireois-echecs85/>

DIMANCHE 21 JUIN Chantonay Regards d'artistes

Dimanche 21 juin, l'association « Arts et Couleurs » invite tous les peintres et dessinateurs à participer à la 13^e édition de « Regards d'artistes » sur la commune de Chantonay. L'œuvre des participants devra représenter un élément caractéristique. Les supports seront validés entre 8h30 et 10h30 à la Salle des Congrès. La remise des prix se fera à la Salle des Arcades aux environs de 18h, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité de Chantonay. Une exposition-vente des œuvres aura lieu à la salle des Arcades du 27 juin au 31 juillet 2009.

■ Renseignements : 02 51 94 46 90 ou 02 51 09 45 77 ou par e-mail : artsetcouleurs@live.fr



EN JUILLET ET AOÛT Journées découvertes Apprendre en s'amusant...

Cet été, Assorama propose aux enfants et aux jeunes de 6 à 12 ans des journées découvertes à thème : le conte et le livre à la cédéthèque de Montaigu, les vieux métiers au domaine du Bois Juquaud à St-Hilaire-de-Riez, les nouvelles énergies à Bouin, l'astronomie au Tablier, ou encore l'histoire des Grands Hommes de Vendée à Mouilleron-en-Pareds. À chaque fois, visite, jeux et ateliers éducatifs rythment la journée et répondent à la curiosité des enfants.

Un stage découverte et deux séjours découvertes sont également organisés.

- Le stage découverte permettra

aux plus âgés (10/13 ans) de se découvrir des talents de maquettiste...

- Un séjour pêche du 6 au 8 juillet sera l'occasion pour les jeunes de s'initier et pratiquer 3 techniques : pêche au coups, pêche aux carnassiers et pêche à la carpe de nuit...

- Un Séjour Histoire et Nature au Refuge de Grasla du 27 au 28 août plongera les jeunes au cœur de la forêt de Grasla pour y percer ses secrets, son histoire et celui des habitants du Refuge.

■ Renseignements et/ou inscriptions : 02 51 41 30 62 / 06 28 82 00 69
assorama@wanadoo.fr



DIMANCHE 28 JUIN La Roche-sur-Yon Une journée d'été au Haras



Dimanche 28 juin, le Haras de la Vendée propose une nouvelle animation « Une journée d'été au haras ».

À partir de 14h, des visites théâtralisées itinérantes seront organisées. Elles permettront de découvrir l'histoire du haras en six stations avec des comédiens, des acrobates, des jongleurs, des cracheurs de feu et des équilibristes. La visite se déroule en 45 m. Un départ est prévu toutes les 1/2 heures.

À 15h30 et 17h30, les cavaliers des Haras nationaux et les artistes du haras montreront leurs ta-

lents aux sons d'un quintette de cuivre.

Enfin, à 21h, les chevaux des Haras nationaux, d'Arnaud Gillette et de Mèlie Philippot, régleront leurs pas au rythme de l'Arlésienne et de Carmen de Bizet interprétées par les 58 musiciens de l'Orchestre de Vendée, dirigés par Claude Bardou. Un spectacle haut en couleur d'une heure.

■ **Tarifs:** 7€ / réduit 5€ / gratuit pour les moins de 18 ans
Renseignements, réservations :
02 51 37 48 48

SAMEDI 27 JUIN Nieul-sur-l'Autise Les Voix du Marais

Le samedi 27 juin prochain à 20h30, dans l'abbatiale de Nieul-sur-l'Autise, la chorale « les Voix du Marais » organise un concert « chorales, cuivres et Orgues ».

Au programme: le Gloria de Rutler par la Schola Cantorum de Nantes accompagnée de l'Orchestre de cuivres et de percussions de l'Ouest,

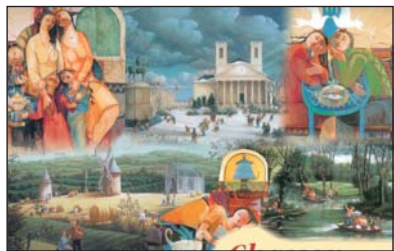
la messe brève n°7 de Gounod par la Schola cantorum et les Voix du Marais, soit 120 choristes accompagnés à l'orgue et sous la direction de Victorien Garreau

■ **Tarifs:** 8€, gratuit pour les moins de 12 ans. **Renseignements, réservations:**
02 51 00 95 74



DU 20 AU 28 JUIN Les Lucs-sur-Boulogne La galerie du Sénéchal ouvre avec Toussaint et Ghassan

Une galerie d'exposition d'œuvres d'art va bientôt s'ouvrir au cen-



tre-ville des Lucs-sur-Boulogne: La Galerie du Sénéchal. Ce nouvel espace culturel géré par « Les Lucs Tourisme », sera ouvert gratuitement à tous. Pour son ouverture, la Galerie accueillera pendant deux week-end (20-21 et 27-28 juin) deux invités d'honneur: le peintre vendéen Raphaël Toussaint, et l'artiste irakien Ghassan.

Ensuite, la galerie accueillera chaque week-end et tout au long

de l'année des œuvres de tous styles et de tous types de supports (peinture, sculpture, photographie, etc). Les artistes qui exposeront à la Galerie seront également très variés: professionnels ou amateurs, connus ou non, d'ici ou d'ailleurs.

■ **Renseignements:** 02 51 46 51 28
ou sur le site web:
<http://galeriedusenechal.kazeo.com>

A PARTIR DU 26 JUIN Saint-Michel-en-l'Herm La dernière étoile sur la toile

La dernière étoile est un spectacle magique et nocturne, gratuit, proposé par l'association « Histoire Culture et Patrimoine » de Saint-Michel-en-l'Herm.

C'est un peu l'histoire d'un rêve d'enfant, illustré par les images et musiques de film suivants: Le Grand Bleu, Danse avec les loups, Autant

en emporte le vent, Il était une fois l'Ouest, La Parrain, Gladiator...

Six représentations ont lieu durant l'été: vendredi 26 juin, les samedi 11 et vendredi 24 juillet, les jeudi 6, vendredi 21 août et le samedi 8 septembre.

Le public assistera à la reconstitution de décors imaginaires, à

des projections de lumières, d'images, au son des musiques de films. Rendez-vous, place de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, à la tombée de la nuit

■ **Renseignements:** 02 51 30 21 89
(Office de Tourisme)
Gratuit.

AGENDA VIDE GRENIERS

Dimanche 21 juin

• **Barbâtre** - Relais de l'île
8h/18h - 02 51 35 78 87

• **L'île d'Olonne** - Ecole Ste Anne
Baby Grenier - 9h/18h

• **Le Mazeau**
Pêcherie du Mazeau
8h/18h - 02 51 52 93 73

• **Péault** - Rue principale
8h/20h - 06 18 76 58 11

• **St Gervais**
Parking des Primevères
7h30/18h - 06 12 07 41 15



• **St Hilaire de Riez**

La Baritaudière
Bourse des Collectionneurs
9h/18h30 - 06 03 55 59 85

• **St Jean de Monts**

Place Jean Yole
Brocante pro. 7h/19h
02 51 59 10 48

• **St Maixent-sur-Vie** - Bourg
8h/18h - 02 51 68 19 37

• **St Mathurin** - au Porcher
8h/18h

• **Sainte Flaive des Loups**

Parc de la Chenaie
7h/18h - 02 51 34 07 01

Dimanche 28 juin

• **Angles** - Clos de la Chenillé
8h/18h - 02 51 97 56 39

• **Antigny** - Centre Bourg
7h/19h - 06 08 47 50 49

• **Apremont** - Centre Bourg

8h/18h - 02 51 55 70 54

• **Fontenay-le-Comte**

Salle de sport
8h/19h - 02 51 53 01 40

• **L'île d'Olonne**

Place de la Mairie
7h/18h - 02 51 95 47 48

• **La Chapelle-Palluau**
Stade de Foot
7h/19h - 02 51 98 63 46

• **Le Champ st Père**

zone du Pigré
7h30/19h

• **Maillé** - Grande Rue
9h/18h - 02 51 87 01 59

• **Moutiers-sur-le-Lay**
Place de l'église
8h/19h - 02 51 27 53 43

• **Sallertaine**
Terrain des Bouchauds
9h/19h - 06 11 81 52 45

DÈS LE 15 JUIN St-Sulpice-le-Verdon Croquez la Chabotterie

251 artistes ont croqué au pinceau le logis de la Chabotterie l'an passé lors du concours de peinture.

Il a lieu dimanche 20 septembre. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent (jusqu'au matin du concours).

L'artiste choisit son support, le format, le sujet et la technique qui lui conviennent.

Ce concours s'adresse à tous et comporte trois catégories: professionnels, amateurs et jeunes de 17 ans et moins. Les associations, ateliers, lycées, collèges et écoles (représentés par 4 membres) peuvent concourir pour un 2^e classement sans travail supplémentaire.

Les visiteurs pourront déambuler entre les chevalets avant de profiter d'une visite gratuite du Logis et des jardins, le concours se déroulant du-

rant le week-end des Journées du Patrimoine.

■ **Renseignements:** 02 51 42 80 81 (du mardi au vendredi) ou 02 51 94 61 29 ou severine.sslv@wanadoo.fr



JUSQU'AU 14 JUILLET Exposition Ile d'Yeu Zoom sur fonds sous-marins

Il photographie les fonds sous-marins autour de l'île d'Yeu depuis



une quinzaine d'années: Christophe Arnold présente le fruit de son travail dans le cadre de l'exposition « Fonds d'Yeu sous-marines ».

Les visiteurs découvriront la richesse sous-marine: ici l'étrille ou le homard, là, le poulpe ou le bar...

Sa maîtrise technique permet de se familiariser avec les fonds marins vendéens d'où toutes les images sont issues.

Du 16 juin au 14 juillet, ancienne Poste à Port-Joinville. L'expo est ouverte tous les jours sauf le lundi, de 10h30 à 12h30. Entrée libre.

■ **Renseignements:** www.ile-yeu.fr

DIMANCHE 21 JUIN St-Aubin-des-Ormeaux Trail de la vallée de la Sèvre

Le « Trail de la vallée de la Sèvre », nouvelle épreuve de course à pied organisée par le club d'athlétisme de l'Entente Sèvre basée à La Verrie, se courra le dimanche 21 juin.

Les concurrents qui partiront de la salle des sports de Saint-Aubin-les-Ormeaux auront trois épreuves au choix: une de 28 km, avec un départ à 8h30, une autre de 14 km à partir de 8h45 et une dernière de 7 km à partir de 9h. Cette dernière est proposée en individuel ou en famille.

L'objectif de cette course est de permettre aux coureurs de découvrir les sentiers des bords de Sèvre autour de Treize-vents, Mallièvre et Tiffauges au bout de trois éditions.

Cette année, le trail offrira aux par-

ticipants l'opportunité de découvrir les bords de la Sèvre autour de Tiffauges et Torfou. L'an prochain, le départ se fera de Treize Vents puis l'année suivante, l'épreuve se courra sur les sentiers autour de la Verrie.

■ **Renseignements:** 02 51 65 20 71



20 ET 21 JUIN Belleville-sur-Vie Auto-cross

Les 20 et 21 juin prochains, l'Auto Cross belleveillois, ACB 85 organise sa traditionnelle compétition d'auto cross.

Avec celle de Saint-Georges-de-Montaigu, l'épreuve belleveilloise est

l'une des deux manches vendéennes du championnat FFSA, Fédération Française du Sport Automobile.

Les pilotes du Grand Ouest s'affronteront sur la piste de la Racaudière. De nombreux pilotes vendéens sont en lice et viseront un podium, Jean-Luc Gilbert, Julien Durand, Damien Crépeau, Jean-Paul Mélier, Thierry Rochereau...

Les épreuves s'adresseront à sept catégories de véhicules, trois en Sprint cars et quatre en Auto Cross.

Le samedi 20 de 14h à 18h30, les essais chronos seront ouverts au public gratuitement.

Le dimanche, de 8h30 à 12h se joueront les 1^{ères} manches, de 14h à 16h, les 2^{èmes} manches et de 16h à 18h30, les finales B et A. L'entrée à ces épreuves est payante.

■ **Renseignements:** 02 51 41 28 64



LES 21, 27 ET 28 JUIN Littoral vendéen Les triathlètes envahissent la côte

Dimanche 21 juin, l'Office Municipal des Sports et des Loisirs organise son 23^e Triathlon sur le site du Port de Plaisance de Jard-sur-Mer.

Le but de cette épreuve est de faire découvrir le triathlon pour les athlètes qui souhaitent se lancer dans cette discipline. À partir de 17h, une distance sprint (750 m de natation, 20 km vélo et 5 km de course à pied)

clôturera la journée. Les triathlètes seront accompagnés tout au long des épreuves par des groupes musicaux venus à l'occasion de la fête de la musique et présents jusqu'à minuit.

La semaine suivante, ce sera au tour de Vendée Triathlon Athlétisme d'accueillir les athlètes, le samedi et dimanche 27 et 28 juin prochain à Saint-Jean-de-Monts.



■ **Renseignements** : pour Jard-sur-Mer au 02 51 33 40 17 ; pour Saint-Jean-de-Monts au 06 87 31 18 02

DIMANCHE 21 JUIN St-Laurent-sur-Sèvre Sauts d'obstacles et hunter

Le dimanche 21 juin prochain, le Centre équestre de Saint-Laurent-sur-Sèvre organise le championnat départemental de saut d'obstacles et de hunter. Dans le cadre du parc du château de la Barbinière, près de 300 cavaliers venus de toute la ré-



gion sont attendus pour disputer les douze titres de champions départementaux mis en jeu.

Ce concours hippique, le 14^e organisé par le centre équestre est le support du championnat départemental des clubs de Vendée en saut d'obstacles et en hunter. Il est également qualificatif pour les championnats de France qui auront lieu en juillet à Lamotte-Beuvron. Les cavaliers du centre équestre de Saint-Laurent, champions de France en 2007 et médaillés de bronze en 2008, seront présents aux épreuves.

En parallèle, des épreuves d'équifun permettront aux personnes handicapées et aux enfants d'effectuer un parcours d'adresse le plus rapide possible.

■ **Renseignements** : 02 51 67 86 24
Entrée libre

DU 19 AU 21 JUIN Saint-Gilles-Croix-de-Vie Finales du championnat de France de Tennis

Les finales du championnat de France de Tennis de la Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD) seront organisées les 19, 20 et 21 juin 2009 sur les courts de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, « Tennis du Jaunay ».

Elles opposeront les équipes finalis-

tes des championnats régionaux. Les rencontres débiteront le vendredi 19 pour se terminer le dimanche 19 juin 2009. Les demi-finales auront lieu le samedi 20 juin de 9h00 à 16h00 et les finales le dimanche 21 juin 2006 de 9h00 à 12h00. Elles seront suivies de la remise des récompenses et d'un

cocktail offert par la ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

À l'occasion, un match de tennis fauteuil se déroulera le dimanche 21 juin à 10h30.

■ **Renseignements** : 02 51 49 89 14 ; site internet : <http://ligueouest.fcsad.net>

DIMANCHE 21 JUIN Talmont-Saint-Hilaire Les boucles talmondaïses

Les « boucles Talmondaïses », épreuve cycliste, remplacent le « Tour du canton de Talmont ». L'épreuve, unique en son genre dans les Pays de Loire, est voulue attrayante pour les spectateurs. De ce fait, l'entrée est gratuite sur tout le circuit.

Il y a déjà le fameux « Paris-Roubaix » ou encore le « Tro Bro Léon », en Bretagne, désormais, il y a aussi les « boucles talmondaïses », nouvel-

le course sur route empruntant des chemins agricoles.

Les sportifs ont à parcourir deux boucles de 46 km avec 4 tronçons de 2 km par boucles, le final sera jugé sur 4 tours de circuit de 7,5 km dans Talmont-Saint-Hilaire.

Le départ a lieu à 14h15, avenue des Sables à Talmont-Saint-Hilaire.

■ **Renseignements** : www.poccl.fr



AGENDA DES RANDONNÉES

Samedi 20 juin

Course-nature des records à Aubigny

courses pédestres de 5,5 ou 11 km (chemins et routes)

Départ 19h, espace des records, rue Jules Verne

■ **Renseignements** : 02 28 15 50 63 ou 06 78 68 27 42

Dimanche 21 juin

Randonnée pédestre à St-Hilaire-des-Loges

6 et 11 km (chemins creux et prairies naturelles)

Départ 8h/11h aux Halles

3 et 5 euros (gratuit -16 ans)

■ **Renseignements** : 02 51 52 15 40 ou 02 51 52 14 80

Dimanche 21 juin

Randonnée pédestre au Mazeau

4, 9, 14 et 19 km

Départ camping du Mazeau

8h/9h (14 et 19 km)

9h/10h15 (4 et 9 km)

4 ou 5 euros (sur place), gratuit -12 ans

■ **Renseignements** : 02 51 87 36 22 ou 05 49 73 29 07

Les 27 et 28 juin

Épreuves équestres à Tallud-Sainte-Gemme

Épreuves jeunes chevaux : cycles libres CSO et cycles classiques Hunter (samedi 27)

Épreuves club et amateur CSO et Hunter (dimanche 28)

Entrée gratuite

RDV Ferme équestre de la Tuilerie

■ **Renseignements** : 02 51 00 32 73 ou latuilerie.efe@wanadoo.fr

■ **Renseignements** : 02 51 00 32 73 ou latuilerie.efe@wanadoo.fr

Dimanche 28 juin

Rando équestre attelée et montée aux Essarts

Organisée par l'Association des

Meneurs et Cavaliers Randonneurs des Essarts : sortie en forêt/campagne

RDV Ferme du Bois Jaulin (n160) dès 8h30

■ **Réservations repas** : 02 51 06 07 09



DIMANCHE 28 JUIN Chauché VTT La finale cross country a sonné

Le club Chauché VTT organise, dimanche 28 juin, la finale VTT cross-country des Pays de la Loire.

Plus de 200 pilotes sont attendus sur le terrain de Gobia. Les meilleurs pilotes régionaux se défieront dans la vallée de Chauché, sur un circuit technique de 7 km. Au programme : descentes escarpées et « singles tracks », à savoir des sentiers à voie

unique.

Cette épreuve sera support de la 5^e manche de la coupe inter région 2009. À noter la présence de l'équipe Vendée VTT.

Le samedi, place au Vendée kids ouvert aux jeunes licenciés (inscription gratuite).

■ **Renseignements** : <http://vtt85.free.fr>

DIMANCHE 21 JUIN St-Gilles-Croix-de-Vie Les femmes à la barre

Pour la deuxième année consécutive, la régata « Les femmes à la barre » se déroule à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dimanche 21 juin. La marraine de cette édition est la navigatrice Samantha Davies, dont le sourire et le talent ont marqué le dernier Vendée Globe. La régata se fait en équipage, avec au moins une femme skippeuse (Habitable formule HN France). Le prêt des bateaux (class 8 et J80) est possible. Les femmes navigueront en baie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sur des parcours bananes ou côtiers. L'inscription a lieu à 8h30 ; le premier signal d'avertissement est donné à 10h30 et la remise des prix a lieu à 17h30.

■ **Tarif** : 15 euros par équipage.
Renseignements : www.lesfemmesalabarre.fr



DIMANCHE 12 JUILLET

Chaix
Barques en fête !

L'association « Les Boucles de la Vendée » lance la seconde édition de la journée « Barques en fête ». Elle a lieu le dimanche 12 juillet, sur le thème des héros de Bandes Dessinées et Dessins Animés. Comme l'an passé, les participants sont invités par équipe de quatre rameurs et un capitaine (sur la berge) à se déguiser et à décorer leur barque sur le thème « BD et Dessins Animés ». Les embarcations se mesurent sur un parcours chronométré de 3600 mètres sur la rivière Vendée, entre Chaix et Brillac. Des décors et animations permettront au public de suivre les embarcations depuis la berge, à pied ou à vélo. Attention ! Inscriptions avant le 1er juillet.

■ **Tarifs** : 10 euros par embarcation (soit 2 euros par personne).
Renseignements : 02 51 51 88 20 ou <http://chaix.village.free.fr>

SAMEDI 27 JUIN Pays Moutierrois Un nouveau sentier de rando

L'ouverture officielle du sentier de randonnée pédestre du Lac du Graon sur les communes de Champ-Saint-Père et Saint-Vincent-sur-Graon est prévue le samedi 27 juin. Venez profiter de ce nouveau parcours de pleine nature qui permet de découvrir des points de vue superbes et un environnement préservé, tout au long d'un cheminement de 12 km

aménagés.

Un accueil vous sera réservé entre 9h et 11h le 27 juin pour vous présenter les circuits possibles au départ de la Renardière sur Champ-Saint-Père. Vous aurez le choix entre parcourir les 12 km ou bien découvrir deux boucles d'environ 2 km.

■ **Renseignements** : 02 51 98 93 26

DIMANCHE 28 JUIN Les Essarts 4^e Vendée les Trois Rivières

Le dimanche 28 juin, le Vélo Club Essartais et l'association Vélo Passion de Bournezeau organisent la quatrième édition de la course cycliste Vendée les 3 rivières.

Cette année, pour l'épreuve majeure, les organisateurs attendent pas moins d'une centaine de coureurs. La course est ouverte à l'élite amateur 1^{er}, 2^e, 3^e catégories et les juniors.

Le départ de l'épreuve sera donné à 14h sur l'avenue du Moulin à Bournezeau. Les coureurs seront attendus aux environs de 17h aux Essarts après un circuit de 135 km.

Parallèlement, deux courses d'attente seront organisées. La première aux Essarts pour une cinquantaine de cadets (15/16 ans). Son départ sera donné à 14h. La seconde à



Bournezeau, est destinée aux minimes (13/14 ans), une quarantaine est attendue. Elle sera lancée à 15h pour un parcours de 4 km.

■ **Renseignements** : 06 23 72 57 57

En deux mots

■ Samedi 20 juin au Boupère

L'Amicale laïque du Boupère organise la 3^e édition du super moto cross, le samedi 20 juin 2009 prochain, sur le site de Richebonne. Les essais débuteront à 15h et les courses à 19h. Plus de 130 pilotes vendéens et des alentours sont attendus pour cet événement. L'entrée pour observer les virtuoses du cross est de 3 euros. Elle est gratuite pour les moins de 14 ans.

■ Dimanche 28 juin à Saint-Fulgent

Le 7^e Tournoi de tir à la corde de Saint-Fulgent, organisé par la corde fulgentaise, a lieu le 28 juin, sur le site du bois du fondereau. À partir de 15h, les équipes composées de six participants se défient à la force des bras...

Tarif : gratuit (tournoi) ; 11€ (déjeuner)
Renseignements : 06 08 52 90 63

OPÉRA - Nocturnes Océanes à Luçon

Opéra et art lyrique à la portée du grand public

Du 15 au 19 juillet, l'opéra et l'art lyrique investiront une nouvelle fois la ville de Luçon lors des Nocturnes Océanes. Sous le parrainage d'Eve Ruggieri, de brillants interprètes, vendéens et internationaux interpréteront des airs romantiques lors de nombreux concerts et conférences. L'occasion pour le public de s'initier à cet art populaire du XIXe siècle.

Banquet populaire, grands opéras, airs romantiques... La nouvelle édition des Nocturnes Océanes qui se déroulera du 15 au 19 juillet à Luçon mettra une fois encore à l'honneur l'art lyrique romantique. « Les Nocturnes Océanes sont devenues un rendez-vous culturel à ne pas manquer pour tous les amateurs de musique et d'opéra du Grand Ouest. Luçon devient un petit Aix-en-Provence. Pour cette édition nous avons décidé de mettre l'accent sur le côté populaire de l'opéra, notamment lors d'un banquet à l'italienne. Notre objectif est d'éduquer le public au beau et de faire découvrir au plus grand nombre la musique romantique et l'opéra », précise Dominique Souchet, président de l'action culturelle de la Vendée.

Le samedi 18 juillet, dès 20h30, dans le Jardin Dumaine, un grand banquet populaire à l'italienne sera proposé par le Conseil général et l'association luçonnaise Lien. Autour de plats méditerranéens, le public pourra écouter les airs d'opéras chantés par des choristes vendéens et des professionnels venus de Paris.

Les Nocturnes Océanes, trois grandes animations

Anne-Marguerite Wester, soprane habituée des opéras de la Bastille et de Garnier, encadrera une master class la semaine qui précédera le 18 juillet. Lors d'une audition proposée à toutes les chorales vendéennes, la soprane choisira les meilleurs chanteurs vendéens pour l'accompagner. Après une semaine d'entraînement, ils accompagneront Anne-Marguerite Wester lors de son concert.

Ce même soir, dans le chapeau chinois du Jardin Dumaine, sous la direction de Jean-Christophe Blanchard, chef d'orchestre luçonnais, un quintette jouera des airs romantiques. Un peu plus loin, le public découvrira les Ballets de Vendée. En compagnie de deux solistes de l'Opéra de Paris ces artistes vendéens interpréteront « Le pas de deux » de Don Quichotte de Mozart et des ballets d'opéra.

La veille à 17 juillet, à 17h, dans le kiosque du jardin Dumaine, un Octuor à vent de l'orchestre Manifesto, sous la direction de Mélanie Thiébaud interprétera des transcriptions d'époque de «Don Giovanni» et des

«Noces de Figaro» de Mozart. Enfin, le samedi 18 juillet, Eve Ruggieri, marraine des Nocturnes Océanes, donnera une conférence sur les grands artistes qu'elle a rencontrés à 17h au théâtre Millandy.

Les Nocturnes Océanes, deux grands opéras

Les 15 et 16 juillet dans le cloître de la cathédrale, la troupe des Opéras en plein air ressuscitera Rigoletto de Verdi, (voir ci-dessous). Enfin, pour clore les Nocturnes Océanes, Eve Ruggieri proposera une version concert exceptionnelle de «Tosca» de Giacomo Puccini. Pendant qu'Eve Ruggieri racontera l'histoire de cet opéra tragique, des chanteurs, dont Andina Aaron, soprane Newyorkaise, venue exprès pour les Nocturnes, reprendront les airs.

Paroles d'artistes

Rigoletto, le bouffon de Verdi à Luçon

Francis Perrin

metteur en scène

« Depuis plus de 20 ans, je suis passionné par l'opéra. L'opéra est un art total. Et Verdi, compositeur très populaire, a eu le génie de faire passer dans ses œuvres toutes sortes d'émotion, vengeance, amour filial, humour, chagrin... L'opéra Rigoletto est un drame. La malédiction pèse tout au long du spectacle. Rigoletto, personnage central de la pièce est extraordinaire. Bouffon du duc, difforme,



mal servi par la nature, il est obligé de faire rire les courtisans. Et pourquoi n'a-t-il pas la permission de pleurer? Mon travail de metteur en scène est d'aider à transmettre l'émotion fabuleuse que Verdi a inscrit dans sa musique. »

Mélanie Thiébaud

direction musicale

« Rigoletto est l'un des opéras les plus théâtraux de l'histoire. Mon



travail est d'y insérer la musique. Dans un opéra, la fosse est un peu comme les entrailles de la terre d'où jaillit la vie. Les musiciens de l'ensemble Manifesto et moi-même nous devons avoir bien intégré les textes pour donner un sens juste à notre musique. »

Agnès Letestu

costumière

« Les costumes seront très colorés. Pour les réaliser, je me suis inspiré des tableaux de l'époque. C'est la première fois que je travaille pour un spectacle lyrique. Mon objectif est de mettre en harmonie les vêtements que je crée avec les décors qui seront mis en place. »



Jean-Michel Adam

décorateur

« J'interviens le plus discrètement possible. Il ne faut en aucun cas que j'altère la perception de l'œuvre par le public. Dans le cadre des Opéras en plein air, je joue avec les lieux dans lesquels l'opéra sera présenté. »



OPÉRA en plein air
Rigoletto
de Giuseppe Verdi
De Juin à Septembre 2009
découvrez la magie des opéras en plein air

JARDIN DU SÉNAT Les 10, 11, 12 et 13 Juin	CLOÎTRE DE LUÇON Les 15 et 16 Juillet
CHAMP DE BATAILLE Les 19 et 20 Juin	CHÂTEAU DE HAROUÉ Les 4 et 5 Septembre
PARC DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX Les 25, 26 et 27 Juin	VAUX LE VICOMTE Les 10, 11 et 12 Septembre
CITÉ DE CARCASSONNE Le 4 Juillet	CHÂTEAU DE CHAMBORD Le 19 Septembre

CONTACTS PRESSE:
Pierre Cordier - mailto:Guillaume.Andrea
tél: 01 44 07 16 54 et 06 80 20 82 77 - pyc@opéraenpleinair.com
AKOUNA - Sophie Laurent - Presse
tél: 01 56 33 20 30 - sophie.laurent@akouna.com
www.operaenpleinair.com
LOCATIONS : 0892 707 920
Frac, Clavier et points de vente habituels - www.frac.com

Renseignements

Réservations par téléphone au

Conseil Général de la Vendée
02 51 36 93 60

Sur www.vendee.fr
(paiement sécurisé)

Et le matin à l'espace billetterie dans le hall de l'Hôtel du Département

Les Nocturnes Océanes

Mercredi 15 et jeudi 16 juillet 21h30:

Dans le cloître de la cathédrale de Luçon, la troupe des Opéras en Plein Air et l'orchestre Manifesto interpréteront « Rigoletto » de Giuseppe Verdi.
Tarifs: 18€ et 10€.

Vendredi 17 juillet à 17h:

Dans le jardin Dumaine, l'orchestre Manifesto, sous la direction de Mélanie Thiébaud interprétera des transcriptions des « Noces de Figaro » et de «Don Giovanni» de Mozart, pour octuor à vent.
Entrée libre.

Samedi 18 juillet

- à 17h: au Théâtre Millandy, Eve Ruggieri, marraine des Nocturnes Océanes et spécialiste de l'opéra donnera une conférence autour des plus belles rencontres d'artiste qu'elle a

vécue dans sa carrière, Karajan, Pavarotti...
Entrée libre.

- dès 20h30: Lors d'un « banquet à l'italienne », dans le Jardin Dumaine, les plus grands airs d'opéras et les grandes ouvertures de ballets seront interprétés pendant que le public se réglera de spécialités italiennes.
Entrée libre, dégustation payante.

- à 21h30: Dans le cloître de la cathédrale de Luçon, le festival sera clôt par une version concert de « Tosca » de Giacomo Puccini, dont Eve Ruggieri contera elle-même l'histoire pendant que des chanteurs, interpréteront les airs.
Tarifs: 18€ et 10€.

● Dans le cadre de ce festival, les jeunes de 13 à 15 ans pourront découvrir le « bel canto » à travers un stage de théâtre et une exposition de photos.